



**IDENTIFICATION DES BESOINS,
PRIORITES ET EMPLOIS PORTEURS DANS
LES SECTEURS VETERINAIRE ET DE
L'ELEVAGE AU CAMEROUN.**

THESE

Présentée et soutenue publiquement **le 28 juillet 2007 à 9 Heures**
devant la Faculté de Médecine, de Pharmacie, et d'Odonto-Stomatologie de Dakar
pour obtenir le grade de **DOCTEUR VETERINAIRE (DIPLOME
d'ETAT)**

Par

Arouna NJAYOU NGAPAGNA

Né le 13 septembre 1977 à Manguiebou (Cameroun)

JURY

Présidente : **Mme Sylvie SECK GASSAMA**
Professeur à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et
d'Odonto-Stomatologie de Dakar

**Directeur et
Rapporteur de thèse** : **M. Germain Jérôme SAWADOGO**
Professeur à l'E.I.S.M.V de Dakar

Membres : **Mme. Rianatou BADA ALAMBEDJI**
Professeur à l'E.I.S.M.V de Dakar.

M. Serge Niangoran BAKOU
Maître de conférences agrégé à
l'E.I.S.M.V de Dakar.

Co.directeur de thèse : **M. Jérôme THONNAT**
Docteur vétérinaire Expert Ingénierie de la formation

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERNAIRES DE DAKAR

BP 5077 - DAKAR (Sénégal)
Tél. (221) 865 10 08 - Télécopie (221) 825 42 83

COMITE DE DIRECTION

LE DIRECTEUR

▫ **Professeur Louis Joseph PANGUI**

LES COORDONNATEURS

- **Professeur Justin Akakpo AYAYI**
Coordonnateur Recherches et
Développement
- **Professeur Malang SEYDI**
Coordonnateur des Stages et
de la Formation Post-Universitaire
- **Professeur Moussa ASSANE**
Coordonnateur des Etudes

Année Universitaire 2006-2007

PERSONNEL ENSEIGNANT

☞ **PERSONNEL ENSEIGNANT EISMV**

☞ **PERSONNEL VACATAIRE (PREVU)**

☞ **PERSONNEL EN MISSION (PREVU)**

☞ **PERSONNEL ENSEIGNANT CPEV**

☞ **PERSONNEL ENSEIGNANT DEA- PA**

PERSONNEL ENSEIGNANT

A- DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PRODUCTIONS ANIMALES

CHEF DE DEPARTEMENT : Ayao MISSOHOU, Maître de conférences agrégé

SERVICES

1. ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE

| | |
|---------------------------|-------------------------------|
| Serge Niangoran BAKOU | Maître - Assistant |
| Gualbert Simon NTEME ELLA | Assistant |
| Camel LAGNIKA | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Teby Fabrice ABONOU | Moniteur |

2. CHIRURGIE – REPRODUCTION

| | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| Papa El Hassane DIOP | Professeur |
| Alain Richi KAMGA WALADJO | Assistant |
| Mlle Doris NKO SADI BIATCHO | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Mlle Hermine Flore KWIN | Monitrice |

3. ECONOMIE RURALE ET GESTION

| | |
|------------------|-------------------------------|
| Cheikh LY | Professeur |
| Kora Brice LAFIA | Docteur Vétérinaire Vacataire |

4. PHYSIOLOGIE-PHARMACODYNAMIE-THERAPEUTIQUE

| | |
|--------------------|------------|
| Moussa ASSANE | Professeur |
| Rock Allister LAPO | Assistant |
| Roger RUKUNDO | Moniteur |

5. PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

| | |
|-------------------------|-------------------------------|
| Germain Jérôme SAWADOGO | Professeur |
| Nongasida YAMEOGO | Assistant |
| Justin KOUAMO | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Mlle Natacha MUMPOREZE | Monitrice |

6. ZOOTECHNIE-ALIMENTATION

| | |
|-------------------------------|------------------------------|
| Ayao MISSOHOU | Maître de Conférences Agrégé |
| Mlle Marie Rose Edwige POUTYA | Monitrice |

B- DEPARTEMENT DE SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT

CHEF DE DEPARTEMENT : Rianatou BADA ALAMBEDJI
Maître de Conférences Agrégé

S E R V I C E S

1. HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE (HIDAOA)

| | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Malang SEYDI | Professeur |
| Mlle Bellancille MUSABYEMARIYA | Assistante |
| Khalifa Babacar SYLLA | Attaché de recherche |
| Sylvain Patrick ENKORO | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Mlle Clara GREGOIRE | Monitrice |

2. MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE-PATHOLOGIE INFECTIEUSE

| | |
|---------------------------|-------------------------------|
| Justin Ayayi AKAKPO | Professeur |
| Mme Rianatou ALAMBEDJI | Maître de Conférences Agrégée |
| Raoul BAKARI AFNABI | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Elisée KAMANZI UWILINGIYE | Moniteur |

3. PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES-ZOOLOGIE APPLIQUEE

| | |
|--------------------------|-------------------------------|
| Louis Joseph PANGUI | Professeur |
| Oubri Bassa GBATI | Maître-assistant |
| Abdoulkarim ISSA IBRAHIM | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Olivier KAMANA | Moniteur |

4. PATHOLOGIE MEDICALE-ANATOMIE PATHOLOGIQUE-CLINIQUE AMBULANTE

| | |
|---------------------------|-------------------------------|
| Yalacé Yamba KABORET | Professeur |
| Yacouba KANE | Assistant |
| Mme Mireille KADJA WONOU | Assistante |
| Hubert VILLON | Assistant |
| Amadou CISSE | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Ibrahima WADE | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Charles Benoît DIENG | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Mlle Aurélie BOUPDA FOTSO | Docteur Vétérinaire Vacataire |
| Marc NABA | Docteur Vétérinaire Vacataire |

5. PHARMACIE-TOXICOLOGIE

| | |
|-----------------------|---------------------------------------|
| Félix Cyprien BIAOU | Maître - Assistant (en disponibilité) |
| Assiongbon TEKOU AGBO | Attaché de recherche |
| Lucain WALBADET | Moniteur |
| Anselme SHYAKA | Moniteur |

C- DEPARTEMENT COMMUNICATION

CHEF DE DEPARTEMENT : Professeur YALACE YAMBA KABORET

S E R V I C E S

1. BIBLIOTHEQUE

Mme Mariam DIOUF

Documentaliste

2. SERVICE AUDIO-VISUEL

Bouré SARR

Technicien

3. OBSERVATOIRE DES METIERS DE L'ELEVAGE (O.M.E.)

Marcel Ohoukou BOKA

Docteur Vétérinaire Vacataire

D- SCOLARITE

El Hadj Mamadou DIENG

Vacataire

Mlle Franckline ENEDE

Docteur Vétérinaire Vacataire

Mlle Naomie KENMOGNE

Monitrice

PERSONNEL VACATAIRE (Prévu)

1. BIOPHYSIQUE

Mamadou MBODJ
Boucar NDONG

Maître-assistant
Assistant
Faculté de Médecine et de Pharmacie
UCAD

2. BOTANIQUE

Dr Kandoura NOBA
Dr Mame Samba MBAYE

Maître de Conférences (Cours)
Assistant
IFAN – UCAD

3. AGRO-PEDOLOGIE

Modou SENE

Directeur de Recherche
Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie
(ENSA THIES)

4. ZOOTECHNIE

Abdoulaye DIENG

Docteur Ingénieur
Enseignant à ENSA - THIES

Léonard Elie AKPO

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

5. H I D A O A

. NORMALISATION ET ASSURANCE QUALITE

Mme Mame S. MBODJ NDIAYE

Chef de la division Agro-Alimentaire
de l'Association Sénégalais
de Normalisation

ASSURANCE QUALITE – ANALYSE DES RISQUES DANS LES REGLEMENTATIONS

Abdoulaye DIAWARA
Ousseynou Niang DIALLO

Direction de l'Élevage
du Sénégal

6. ECONOMIE

Oussouby TOURE
Adrien MANKOR

Sociologue
Docteur Vétérinaire –Economiste
Chercheur à l'I.S.R.A.

PERSONNEL EN MISSION (Prévu)

1. ANATOMIE

Mohamed OUASSAT

Professeur
I.A.V. Hassan II (Rabat)
(Maroc)

2. TOXICOLOGIE CLINIQUE

A. EL HRAIKI

Professeur
I.A.V. Hassan II (Rabat)
(Maroc)

3. PATHOLOGIE MEDICALE

Marc KPODEKON

Maître de Conférences Agrégé
Université d'ABOMEY-CALAVI
(Bénin)

4. PARASITOLOGIE

Sahdou SALIFOU

Maître de Conférences Agrégé
Université d'ABOMEY-CALAVI
(Bénin)

5. BIOCHIMIE

Georges Anicet OUEDRAOGO

Professeur
Université de BOBO-DIOULASSO
(Burkina Faso)

6. H.I.D.A.O.A

Youssef KONE

Maître de conférences
Université de NOUAKCHOTT
(Mauritanie)
(Maroc)

7. REPRODUCTION

Hamidou BOLY

Institut de Recherche Agronomique
Ouagadougou
(Burkina Faso)

PERSONNEL ENSEIGNANT CPEV (Prévu)

1. MATHEMATIQUES

Sidi Demba TOURE

Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

2. PHYSIQUE

Issakha YOUM

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

- **Travaux Pratiques**

André. FICKOU

Maître-Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

3. CHIMIE ORGANIQUE

Abdoulaye SAMB

Professeur
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

4. CHIMIE PHYSIQUE

Abdoulaye DIOP

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

- **T.P. CHIMIE**
Rock Allister LAPO

Assistant
EISMV – DAKAR

- **T.D. CHIMIE**

Momar NDIAYE

Maître-Assistant
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

5. BIOLOGIE VEGETALE

Dr Aboubacry KANE
Dr Ngansomana BA

Maître-Assistant
Assistant Vacataire
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

6. BIOLOGIE CELLULAIRE

Serge N. BAKOU

Maître - Assistant
EISMV – DAKAR

7. EMBRYOLOGIE ET ZOOLOGIE

Karamokho DIARRA

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

8. PHYSIOLOGIE ANIMALE

Moussa ASSANE

Professeur
EISMV – DAKAR

9. ANATOMIE COMPAREE DES VERTEBRES

Cheikh T. BA

Professeur
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

10. BIOLOGIE ANIMALE (T.P.)

Serge N. BAKOU

Maître - Assistant
EISMV - DAKAR

Oubri Bassa GBATI

Maître - Assistant
EISMV – DAKAR

Gualbert Simon NTEME ELLA

Assistant
EISMV – DAKAR

11. GEOLOGIE

. FORMATIONS SEDIMENTAIRES

Raphaël SARR

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

. HYDROGEOLOGIE

Abdoulaye FAYE

Maître de Conférences
Faculté des Sciences et Techniques
UCAD

12. CPEV

• TRAVAUX PRATIQUES

Mlle Franckline ENEDE
Mlle Naomie KENMOGNE

Docteur Vétérinaire Vacataire
Monitrice

PERSONNEL ENSEIGNANT du D.E.A. – P.A.

Coordination des stages et formation post – universitaires.

Responsable du D.E.A. – PA : Professeur Malang SEYDI

MODULES

1- ZOOTECHNIE – ALIMENTATION

Responsable : Ayao MISSOHOU, Maître de Conférences agrégé

Intervenants :

Moussa ASSANE

Professeur
EISMV – Dakar

Serge N. BAKOU

Maître - Assistant
EISMV - Dakar

Abdoulaye DIENG

Ingénieur
ENSA- Thiès

Yamba Y. KABORET

Professeur
EISMV - Dakar

Ayao MISSOHOU

Maître de Conférences
EISMV - Dakar

Germain J. SAWADOGO

Professeur
EISMV – Dakar

2. SYSTEME DE PRODUCTION – ENVIRONNEMENT

Responsable : Professeur Yamba Y. KABORET

Intervenants :

| | |
|-------------------|---|
| Moussa ASSANE | Professeur EISMV Dakar |
| Abdoulaye DIENG | Ingénieur ENSA- Thiès |
| Moussa FALL | Docteur Vétérinaire |
| Yamba Y. KABORET | Professeur EISMV - Dakar |
| Eléonar Elie AKPO | Professeur Faculté de Sciences et Techniques UCAD |
| Ayao MISSOHOU | Maître de Conférences agrégé EISMV - Dakar |
| Véronique ANCEY | Docteur chargé de recherche |
| Ibra TOURE | Docteur |

3- REPRODUCTION – AMELIORATION GENETIQUE

Responsable : Professeur Moussa ASSANE

Intervenants :

| | |
|---------------------------|--|
| Moussa ASSANE | Professeur EISMV Dakar |
| Serge N. BAKOU | Maître - Assistant EISMV - Dakar |
| Papa El Hassan DIOP | Professeur EISMV - Dakar |
| Alain Richi KAMGA WALADJO | Assistant EISMV – Dakar |
| Racine SOW | Chercheur à I.S.R.A. Dakar |
| Germain J. SAWADOGO | Professeur EISMV – Dakar |
| Hamidou BOLY | Professeur Université de BOBO-DIOULASSO (Burkina Faso) |

4. ECONOMIE – STATISTIQUES- EPIDEMIOLOGIE

Responsable : Professeur Justin Ayayi AKAKPO

Intervenants :

| | |
|---------------------|--|
| Justin Ayayi AKAKPO | Professeur EISMV – Dakar |
| Louis Joseph PANGUI | Professeur EISMV – Dakar |
| Cheikh LY | Maître de Conférences EISMV – Dakar |
| Adrien MANKOR | Docteur Vétérinaire Chercheur |
| Guillaume DUTEURTRE | Docteur Chercheur |
| Lamine GUEYE | Docteur Vétérinaire PAPEL |

5. HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE (HIDAOA)

Responsable : Professeur Malang SEYDI

Intervenants :

| | |
|---|--|
| Rianatou BADA ALAMBEDJI | Maître de Conférences EISMV – Dakar |
| Bellancille MUSABYEMARIYA | Assistante EISMV – Dakar |
| Serigne K. H. A. SYLLA | Docteur Vétérinaire Attaché de Recherche EISMV – Dakar |
| Malang SEYDI | Professeur EISMV - Dakar |
| Issakha YOUM | Maître de Conférences Faculté de Sciences et Techniques UCAD |
| Youssef KONE | Maître de Conférences Université Nouakchott |
| Ousseynou Niang DIALLO Abdoulaye DIAWARA | Ingénieurs de la Direction de l'Elevage. Dakar |
| Harouna SISSOKO Bénédicte SISSOKO : | Consultants qualités |
| Barama SARR | Ingénieur Normalisateur |
| Amadou KANE | Chercheur à l'Institut de Technologie Alimentaire (I.T.A.) |
| Babacar NDIR | Chercheur à l'Institut de Technologie Alimentaire (I.T.A.) |
| Daba GNINGUE | Chercheur à l'Institut de Technologie Alimentaire (I.T.A.) |

6. INITIATION A LA RECHERCHE

Responsable : Professeur Germain Jérôme SAWADOGO

Intervenants :

| | |
|-------------------------|--|
| Germain Jérôme SAWADOGO | Professeur EISMV – Dakar |
| Dr Paco SEREME | Secrétaire exécutif du CORAFE Chercheur |
| Dr Gérôme THONNA | Docteur vétérinaire Expert Ingénierie de la formation |
| Dr Dogo SECK | Directeur Général de SERAAS Chercheur |

« 1- Au nom d'Allah, le tout Miséricordieux, le Très miséricordieux.
2- Louange à Allah, Seigneur de l'univers.
3- Le Tout Miséricordieux.
4- Maître du jour de la rétribution.
5- C'est Toi [seul] dont nous implorons secours.
6- Guide-nous dans le droit chemin,
7- Le chemin de ceux que tu as comblés de faveurs.non pas de ceux,
qui ont encouru Ta colère, ni des égarés. »

DEDICACES

☞ A **Allah** le créateur du ciel et de la ; le tout puissant et l'unique.

☞ A mon père, **Nji NGAPAGNA Idriss**

Ton sens de l'optimisme est très déterminant pour notre parcours. Partisan de l'effort tu es toujours de ceux qui croient fermement en l'avenir. Le chemin est certes encore long, mais par la grâce d'Allah nous y arriverons.

☞ A mes **mamans**.

Vous avez toujours lutté pour que nous, vos enfants, réussissions nos vies. Nous n'oublierons jamais le sacrifice que vous y avez consenti. Nous avons toujours su donner le meilleur de nous même pour que vos rêves soient réalités.

Merci !!! Les mots me manquent.

Qu'Allah vous bénisse.

☞ A mes frères et sœurs.

Nous avons vécu parfois des moments difficiles. Gardons pour le reste de nos vies, les meilleurs moments. Soyons unis !

☞ A monsieur **Mouliom Henri** à Yaoundé.

☞ A monsieur **El Adj Mouliom Mama** à Yaoundé.

☞ A la Famille **NJI MOFIRE**.

☞ Au Hash de Dakar.

☞ A **MAMA CHAHA**.

☞ A mon grand père maternel **NJI Moussa**.

Votre soutien moral, matériel et financier, de même que votre disponibilité, nous ont toujours marqué. Nous vous en saurons gré.

☞ A mes frères et amis : **NSANGOU N Mohammed, MOUNPAIN Amidou, NJIFOUH Ibrahim, NIMPE Nazaire**.

REMERCIEMENTS

- ☞ A Monsieur le Directeur de l'EISMV, Le Professeur **Louis Joseph PANGUI**. Pour son implication dans la conduite des enquêtes sur le terrain.
- ☞ Au Professeur **Germain Jérôme SAWADOGO**. Vous nous avez pressenti pour ce travail. Profonde gratitude.
- ☞ Au **Dr Jérôme THONNAT**, Conseiller du Directeur de l'EISMV. Vous n'avez ménagé aucun effort pour ce travail. Sincères remerciements.
- ☞ A tous **les enseignants de l'EISMV**, pour les connaissances et les compétences qu'ils nous ont transmises. Merci beaucoup.
- ☞ Au **Dr CHARE ADAMOU** Vous avez mouillé le maillot pour me faciliter les enquêtes sur le terrain. Je ne finirai jamais de vous dire merci.
- ☞ Au **Dr Ousmaila Ousmane** du CNFZVH de Maroua. Grand merci.
- ☞ Au **Dr NGAMBIA FUNKEU Roger** de la DSV
- ☞ Au **Dr AGNEM ETCHIKE Clément** Merci pour tout.
- ☞ Au **Dr Hamadou GAMBO** Merci pour tout.
- ☞ Au **Dr MEBANGA SASSA Aristide** Sincère merci.
- ☞ Au **Dr MIGOAS KILEKOUNG Jean Pierre** Sincère merci.
- ☞ Au **Dr Baschirou Moussa DEMSA** Sincère merci.
- ☞ Au **Dr ESSOMBA Jacques Armand** Merci pour tout.
- ☞ Au **Dr TOBIT** Merci pour tout.
- ☞ A tous mes amis de la 34^{ème} promotion, « Promotion Samba SIDIBE ». Nous formons une famille.
- ☞ A la **troupe de théâtre de l'EISMV « Diagnostic Théâtre »** pour les moments passés ensemble.
- ☞ A tous les collègues du **CACSUP/Sénégal**
- ☞ A tous mes frères Bamoun du Sénégal
- ☞ A tous mes compatriotes de la **CAVESTAS**

- ☞ A tous mes compatriotes de l'Amicale des Etudiants et Stagiaires Camerounais de **Dakar**.
- ☞ **A TAYOU Fils.**
- ☞ **A NGAPNA Youssouf.**
- ☞ **A NGNIGNIKOUA Adamou.**
- ☞ **A MBOUAYIE Zouliatou Jolie.**
- ☞ **A EKOLO Ernest.**
- ☞ **A MPOUAM Serge.**
- ☞ A tous mes frères BAMOUN de l'EISMV : **NDAM, MOUCHE, NGOUYAMSSA, MFOUAPON.**
- ☞ A ma chère patrie **le Cameroun**. Tout le bonheur sera pour nous de te servir.
- ☞ A la Terranga hôte, pour l'accueil et le cadre d'étude.
- ☞ A tous ceux qui me portent dans leur cœur. Grand merci.

A NOS MAITRES ET JUGES

☞ **A notre Maître et Présidente du jury, Madame Sylvie SECK GASSAMA,**

Professeur à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie de Dakar.

Vous nous faites un grand honneur en acceptant de présider notre jury de thèse. Votre abord facile et la spontanéité avec laquelle vous avez répondu à notre sollicitation malgré vos multiples occupations, nous ont beaucoup marqué. Trouvez ici l'expression de nos sincères remerciements et de notre profonde gratitude. Hommage respectueux.

☞ **A notre Maître, Directeur et Rapporteur de thèse,**

Monsieur Germain Jérôme SAWADOGO, Professeur à l'EISMV de Dakar.

Vous avez initié cette série d'études dans le cadre du projet d'établissement de l'EISMV. Vous avez accepté notre candidature pour conduire celle portant sur le Cameroun. Vos qualités humaines et votre ardeur au travail ont toujours forcé notre admiration. Soyez rassuré de notre sincère reconnaissance.

☞ **A notre Maître et Juge, Madame Rianatou BADA ALAMBEDJI,** Professeur à l'EISMV de Dakar.

C'est avec plaisir et spontanéité que vous avez accepté de siéger dans notre jury de thèse. Nous en sommes très sensible. Vos qualités scientifiques et votre simplicité nous resteront à jamais. Profonde gratitude.

☞ **A notre Maître et juge, Monsieur Serge Niagoran BAKOU**, Maître de conférence agrégé à l'EISMV de Dakar.

Vous nous faites un honneur véritable en acceptant de juger ce modeste travail. Vos qualités d'homme de science suscitent respect et admiration.
Sincère gratitude.

« Par délibération, la Faculté et l'Ecole ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation, ni improbation. »

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PE : Projet d'Etablissement

EISMV : Ecole Inter-états des Sciences et Médecine vétérinaire

t : Tonnes

SODEPA : Société de Développement et d'Exportation des produits Animaux

STPC : Société de Tannerie des Peaux du Cameroun

NOTACAM : Nouvelle tannerie du Cameroun

TANICAM : Tannerie du Cameroun

SPC : Société de provende du Cameroun

MINEPIA : Ministère de l'Élevage, des Pêches et des industries animales

CNFZVH : Centre National de Formation Zootechnique, Vétérinaires et Halieutique

LANAVET : Laboratoire National Vétérinaire du Cameroun

ONVC : Ordre national vétérinaire du Cameroun

OPV : Office Pharmaceutique Vétérinaire

GIC Groupes d'Initiatives Communes

UGICETA : Union des GICS du CETA

FEKOSSAM : Fédération des Eleveurs Laitiers

IRAD : Institut de Recherche Agricole de Développement

BIT : Banque International du Travail

PPA : peste porcine Africaine

IA : Ingénieur Agronome

AV : Agent Vétérinaire

IV : Infirmier Vétérinaire

IVA : Infirmier Vétérinaire Adjoint
IP : Infirmier Vétérinaire Principal
TSE : Technicien Supérieur d'Elevage

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Carte administrative du Cameroun.....21

Figure 2: Schéma de répartition de l'élevage au Cameroun30

Figure 3: Pyramide des âges des docteurs vétérinaires du public.....58

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| <u>Tableau I</u> : Secteurs d'activités de la profession vétérinaire..... | 10 |
| <u>Tableau II</u> : Données thermiques de quelques villes du Cameroun..... | 17 |
| <u>Tableau III</u> : Répartition de la population du Cameroun en 1999..... | 19 |
| <u>Tableau IV</u> : Structures administratives du Cameroun..... | 20 |
| <u>Tableau V</u> : Effectifs des principaux cheptels de 1995 à 1999..... | 23 |
| <u>Tableau VI</u> : Les éléments enquêtés sur le terrain autres que les personnalités..... | 54 |
| <u>Tableau VII</u> : Répartition des docteurs vétérinaires en fonction du lieu de formation..... | 57 |
| <u>Tableau VIII</u> : répartition des vétérinaires autorisés à exercer dans le privé.... | 59 |
| <u>Tableau IX</u> : Données recueillies auprès des vétérinaires privés | 60 |
| <u>Tableau X</u> : Données recueillies auprès des vétérinaires privés (suite)..... | 61 |
| <u>Tableau XI</u> : Répartition des intervenants avant et après le PAS..... | 63 |
| <u>TableauXII</u> : Répartition par domaines d'activités (cas générale)..... | 64 |
| <u>TableauXIII</u> : Répartition par domaines d'activités (cas EISMV)..... | 64 |
| <u>TableauX IV</u> : Temps écoulé entre la fin de la formation des diplômés et leur premier emploi stable.(Cas général avant le PAS)..... | 65 |
| <u>Tableau XV</u> :Temps écoulé entre la fin de la formation des diplômés et leur premier emploi stable(Cas général après le PAS)..... | 66 |
| <u>Tableau XVI</u> : Temps écoulé entre la fin de la formation des diplômés et leur premier emploi stable (Cas EISMV après le PAS)..... | 66 |
| <u>Tableau XVII</u> : Temps écoulé entre la fin de la formation des diplômés et leur premier emploi stable (Cas EISMV après le PAS)..... | 67 |
| <u>Tableau XVIII</u> : Différents spécialisations effectuées par les intervenants..... | 68 |

| | |
|--|----|
| <u>Tableau XIX</u> : Différents spécialisations effectuées par les intervenants diplômés de l'EISMV..... | 69 |
| <u>Tableau XX</u> : Qualité de la formation à l'EISMV..... | 70 |
| <u>Tableau XXI</u> : Capacité d'intervention des diplômés de l'EISMV en fonction des secteurs d'activité..... | 71 |
| <u>Tableau XXII</u> : Répartition des para vétérinaires par catégorie..... | 72 |
| <u>Tableau XXIII</u> : Autres secteurs d'activité des para vétérinaires..... | 73 |
| <u>Tableau XXIV</u> : Itinéraires d'insertion des para professionnels..... | 73 |
| <u>Tableau XXV</u> : Temps écoulé entre la fin de la formation et leur premier emploi stable..... | 4 |
| <u>Tableau XXVI</u> : Information sur le suivie des éleveurs..... | 79 |
| <u>Tableau XXVII</u> : Répartition des cadres par catégorie suivant les éleveurs..... | 80 |
| <u>Tableau XXVIII</u> : perspective d'évolution pour la profession vétérinaire au Cameroun données des intervenants du public..... | 84 |
| <u>Tableau XXIX</u> : perspective d'évolution pour la profession vétérinaire au Cameroun (données des intervenants du privé)..... | 84 |
| <u>Tableau XXX</u> : Information des intervenants sur des masters prioritaires..... | 85 |
| <u>TableauXXXI</u> : Comparaison des résultats par rapport au Bénin et au Rwanda..... | 96 |

Sommaire

Introduction

Après les indépendances, l'un des grands défis à relever par nos Etats africains était le développement de l'agriculture. Pour ce faire, il fallait des formations qui prennent en compte les réalités du terrain à savoir les conditions géographiques, socioculturelles et climatiques. C'est ainsi que dans le domaine de l'élevage, il a été créé en 1968 l'institut des sciences et médecine vétérinaire qui deviendra en 1976 l'école inter-états des sciences et médecine vétérinaire (EISMV) à Dakar. Tous les diplômés sortis avaient la possibilité d'être alors systématiquement recrutés par la fonction publique de leur pays.

Au début des années 1990, en tenant compte de la conjoncture qui prévalait, les instances financières internationales (FMI ; Banque Mondiale) ont décidé de la mise en application du programme d'ajustement structurel (PAS). Dès lors il n'y a plus de recrutement systématique par la fonction publique dans certains domaines parmi lesquels le secteur de l'élevage. Pendant ce temps et jusqu'à présent, l'EISMV continue de former des Docteurs vétérinaires. C'est ainsi qu'il se pose le problème de la survie de l'école car au terme d'une formation il faudra trouver du travail.

Néanmoins, il se fait que le secteur privé offre d'énormes possibilités qu'il faudra bien cerner et intégrer dans les programmes de formation. Consciente de cette réalité, l'EISMV est actuellement en phase de rédaction de son projet d'établissement, lequel contribuera aux réformes au niveau de l'école. C'est dans ce cadre que l'EISMV depuis l'année 2006 a conduit plusieurs enquêtes (insertion professionnelle, projets professionnels des étudiants, dires d'acteurs, enquêtes pays). Elles ont révélé un certain nombre de tendances qu'il est nécessaire de valider ou de préciser à travers des études menées à l'échelon de certains pays. Le Bénin, le Cameroun et le Rwanda ont été retenus pour faire l'objet de ces études à travers l'appui du Fond de Solidarité Prioritaire (FSP).

Les résultats de ces études seront intégrés dans la réflexion autour du projet d'établissement.

L'objectif général de ces études est d'identifier, dans le cadre d'une réflexion prospective, les besoins et les priorités du pays dans les secteurs vétérinaires et de l'élevage, les secteurs d'emploi porteurs ainsi que les compétences ou qualifications nécessaires aux professionnels vétérinaires pour s'y insérer.

Plus spécifiquement chaque étude s'attachera à :

- caractériser la profession vétérinaire dans le pays ;
- caractériser la profession para vétérinaire dans le pays ;
- analyser les besoins et les priorités des secteurs vétérinaires et de l'élevage ;
- identifier les itinéraires d'insertion et les dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle.

Notre étude comportera deux parties. Une première partie qui consistera à la présentation bibliographique et qui nous permettra de dégager la situation géographique, l'élevage et la profession vétérinaire au Cameroun. La deuxième partie est consacrée à l'étude expérimentale et consistera dans un premier temps à décrire le matériel, la méthode utilisée ; en suite nous allons donner les résultats obtenus après dépouillement des questionnaires ; et enfin nous passerons à la discussion et aux recommandations.

Première Partie :
Synthèse Bibliographique

Chapitre 1 : CONTEXTE JUSTIFICATIF

1.1-E.I.S.M.V

En 1961, à l'occasion des journées médicales de Dakar, fut lancée l'idée de la création dans le cadre de l'université de Dakar d'une faculté vétérinaire pour tous les états africains de la zone francophone. Le 20 juin 1966, la décision d'ouvrir une année préparatoire aux études vétérinaires est prise sur Recommandations de diverses instances nationales et internationales. Les résolutions de l'OCAM et sur avis de la commission technique mixte franco-sénégalaise de l'enseignement supérieur et de la conférence des ministres de l'éducation nationale. En octobre 1968, s'ouvrait à Dakar la première année vétérinaire à l'institut des sciences et médecine vétérinaires ; trouvant sa raison d'être dans les besoins intimes de nombreux états africains en docteurs vétérinaires. En 1976, l'institution devient l'EISMV. Elle avait une vision de la médecine vétérinaire basée sur le service public, la santé animale et non aux productions animales. De cette période, jusqu'en 1985, les diplômés de l'EISMV étaient recrutés à la fonction publique et étaient chargés de la définition et de la mise en œuvre des politiques d'élevage.

1.2-Justification

La mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) en 1986 dans les Etats membres a provoqué une crise financière tant dans les pays qu'à l'EISMV. Les corollaires sont :

- le non recrutement des vétérinaires formés par l'Ecole dans les fonctions publiques ;
- le ralentissement voire tarissement du recrutement des nouveaux élèves à l'Ecole (suppression de bourses dans de nombreux pays...) ;
- le non paiement de la contribution des Etats membres à l'EISMV ;

- les problèmes administratifs accrus (non paiement des salaires, grève des enseignants...).

Dans plusieurs pays, les services vétérinaires officiels ne peuvent plus entreprendre de nouvelles activités, du fait des restrictions budgétaires croissantes qui leur sont imposées. La tendance naturelle est alors de chercher dans les services vétérinaires privés l'appui nécessaire pour renforcer le contrôle et la surveillance sanitaire des maladies prioritaires, pour un développement harmonieux du secteur de l'élevage et assurer la sécurité du commerce entre les différents pays [16]. Ainsi, dans chacun de nos pays, se mettent en place des politiques de développement de l'élevage au niveau des ministères chargés de l'élevage et de la recherche agricole ; d'où la nécessité pour l'EISMV de s'approprier ces politiques de développement afin d'adapter les actions de formation, de recherche et d'expertise sur le terrain.

Il ressort donc pour l'Ecole, la nécessité d'adapter sa formation aux nouvelles attentes du marché de l'emploi dans le secteur vétérinaire. En effet, les nouveaux enjeux nés des politiques d'ajustement structurel au début des années 1990, de la dévaluation du franc CFA en 1994, de l'accumulation des arriérés de contribution et du contexte de privatisation de la médecine vétérinaire, ont conduit l'EISMV à définir de nouvelles orientations. En d'autres termes, il faut revoir le profil du docteur vétérinaire formé à l'EISMV (professionnalisation accrue de l'enseignement, diversification de la formation, suivi de l'insertion des diplômés) de manière à être en phase avec la nouvelle donne de l'emploi et du contexte socio-économique difficile [13]. Le profil du nouveau vétérinaire doit prendre en compte les réalités de la mondialisation mais aussi des changements dans l'enseignement supérieur : le basculement dans le système Licence Master Doctorat (LMD). Au total, le vétérinaire de demain doit être plus qualifié que celui d'aujourd'hui, avoir un profil de base polyvalent ou pluridisciplinaire, avoir un savoir faire consolidé dans ses domaines de compétences et un savoir être [12]. Il doit :

- être armé dans l'identification et la prévention des risques pathologiques, mais aussi faire face aux risques sanitaires majeurs ;
- être qualifié pour assurer l'augmentation des productions animales en quantité et en qualité ;
- savoir gérer les projets ou entreprises d'élevage, de fourniture d'intrants d'élevage, y compris le cabinet vétérinaire ;
- s'impliquer dans la gestion de la biodiversité terrestre comme aquatique et apporter sa contribution dans la gestion des aires protégées.

Pour cela, les présentes études sont menées en vue de connaître les besoins du point de vue qualitatif et quantitatif de nos Etats dans le secteur vétérinaire public comme privé d'ici 2015.

1.3-Projet d'établissement (P.E)

Le P.E est une démarche globale et cohérente qui peut toucher à l'ensemble des activités internes et externes de l'établissement. C'est un cadre large qui englobe la dimension pédagogique. Il permet de faire converger les pratiques diverses de tous les enseignants vers un objectif commun. Il met en évidence l'intérêt de la réflexion et du travail collectif des enseignants. Gage de cohérence et d'efficacité de l'action éducative, il veille dans le même temps à respecter le caractère individuel de l'acte pédagogique et la responsabilité de l'enseignant dans sa classe. Il n'y a pas de P.E qui ne repose sur un projet pédagogique ; ce qui souligne la responsabilité propre des enseignants dans son élaboration. En plus des enseignants, le P.E associe l'ensemble des parties concernées.

Le projet ne se réalisera cependant que s'il est placé dans un ensemble plus vaste comprenant les relations avec l'environnement socioculturel et économique, les rythmes scolaires, les conditions de vie dans l'établissement et enfin les activités périscolaires. Chaque projet doit obliger à une réflexion

approfondie sur les relations parents-enseignants-élèves : accueil et information des parents, prise en compte des propositions de conseils des délégués-élèves. Les relations externes recouvrent les différents rapports de l'établissement avec les partenaires institutionnels ou associatifs, le monde économique et les collectivités territoriales étroitement associées à la mise en œuvre concrète du projet. Le projet d'établissement, qui définit les orientations et les objectifs prioritaires, ne peut prétendre envisager toutes les formes de la vie d'une communauté, ni en résoudre tous les problèmes. Il comporte plusieurs aspects qui ne peuvent être conçus indépendamment les uns des autres et se traduit par un programme d'action. Au nombre des lignes de force qui caractérisent ce programme figurent nécessairement :

- Un projet pédagogique ;
- Une politique de l'orientation et de l'insertion sociale et professionnelle des étudiants ;
- Un dispositif de l'ouverture de l'établissement sur son environnement.

Le PE de l'EISMV est en effet un mandat de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration (CA) tenue à Kigali (Rwanda) en septembre 2001, à la suite du rapport du Directeur de l'EISMV sur la profession vétérinaire au regard du contexte international (programmes d'ajustement structurel, désengagement des Etats des activités économiques, privatisation de la profession, accords OMC, nouvelles règles sanitaires et phytosanitaires) et des difficultés financières récurrentes de l'institution dues essentiellement à l'accumulation des arriérés de paiement des frais de scolarité par plusieurs Etats membres. Ce P.E est élaboré en concertation avec :

- le conseil d'administration de l'établissement qui détermine les politiques, les objectifs et les missions de l'établissement ;
- les résidents qui expriment ce qu'ils perçoivent, et ce qu'ils souhaitent ;

- les membres du personnel, acteurs déterminants dans la réalisation du projet parce qu'ils le feront vivre ;
- les intervenants extérieurs ;
- les organismes de contrôle qui vérifient la mission et le conventionnement de l'établissement [2].

Il se trouve à présent au stade de l'analyse prospective. A ce stade il est question entre autre de savoir quel type de médecin vétérinaire, avec quelles compétences le marché de l'emploi a-t-il désormais besoin à court terme et à long terme, compte tenu du fait que le recrutement dans la fonction publique n'est plus systématique.

Chapitre 2 : ELEMENTS CLES ET FONDEMENT DE L'ETUDE

2.1-Définition de la profession vétérinaire

La profession vétérinaire est, par définition, un art qui traite des questions liées aux animaux et à leurs relations avec leur environnement. On n'entend pas uniquement les maladies et leurs causes, mais aussi la prise en charge des questions pouvant entraîner des conséquences négatives pour l'homme [19]

2.1.2-Profession vétérinaire et opportunités d'emplois des vétérinaires

Malgré les nouvelles orientations données à la formation, la première tâche du vétérinaire est de veiller sur la santé des animaux. La croissance de la population dans le monde exige forcément une augmentation de la demande en protéine d'origine animale. Cependant, avec les échanges internationaux, les consommateurs exigeront de plus en plus que le bien-être animal et la traçabilité des produits animaux soit traités prioritairement. Ainsi, toutes les étapes de la filière devraient répondre aux normes internationales. Outre la production, les activités professionnelles vétérinaires vont de plus en plus toucher le secteur des technologies spécialisées, notamment dans le domaine de l'agro-alimentaire. Le vétérinaire devra jouer un rôle dans la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que le traitement des animaux et leur inspection avant l'abattage. Le champ de responsabilité du vétérinaire tout comme ses domaines d'intervention, souligne clairement le rôle important que la profession devra jouer dans la prévention et le contrôle des zoonoses, puisque la plupart des maladies humaines émergentes ou réémergentes proviennent des animaux. Bien qu'il soit très difficile d'aborder tous les secteurs dans lesquels la profession pourra jouer un rôle, il semble néanmoins important de citer quelques domaines d'activité (Tableau I).

Tableau I: Secteurs d'activités de la profession vétérinaire

| activités | Rubriques d'interventions |
|--------------------------|--|
| Santé animale | soins individuels aux animaux |
| | lutte contre les zoonoses |
| | surveillance épidémiologique |
| | pharmacie vétérinaire (importation, exportation, fabrication) |
| | distribution des médicaments vétérinaires, vaccins et produits biologiques direct ou par un réseau |
| | prophylaxie collective obligatoire ou à la demande |
| | délivrance de certificats pour le commerce |
| | délivrance de certificats de vaccination |
| | actions dans un laboratoire de diagnostic ou de contrôle |
| | action avec une structure de recherche |
| les productions animales | aliments de bétail. |
| | bétail et viande |
| | lait et produits dérivés |
| | œufs |

| | |
|--|--|
| L'hygiène alimentaire et la santé publique | contrôle d'activités commerciales (importation, exportation) |
| | contrôle de la fabrication de produits alimentaires |
| | contrôle de la qualité (médicaments, denrées d'origine animale) |
| connexes | applications biotechnologiques |
| | protection et sauvegarde de la faune et de la diversité biologique |
| | environnement |
| | enseignement et recherche vétérinaire |
| | préparation de projet d'élevage |
| | consultations, conseils et encadrement pour des projets d'élevage (privés, ONGs, publique) |
| | formation d'auxiliaire d'élevage |
| | pêche et aquaculture ; |
| | vente d'intrants et matériel d'élevage. |

2.1.3-Insertion professionnelle

De nos jours, l'insertion des diplômés cause un réel problème. En effet, dans les années 1980 cela n'était pas le cas. Aujourd'hui, le problème de chômage et du sous emploi des jeunes diplômés est devenu un problème social très important.

Un jeune sur trois dans le monde est soit au chômage, soit travailleur pauvre (moins de 2 dollars par jour), selon le Bureau International du Travail (BIT). La situation s'est aggravée en dix ans : le nombre de jeunes au chômage a

progressé de près de 14,8 % entre 1995 et 2005, alors que la population totale des 15-24 ans n'a augmenté que de 13,2 %. Ils sont désormais plus de 85 millions à ne pas avoir d'emploi. Les pays développés ont enregistré une baisse significative du chômage des jeunes (- 17,5 %), mais la situation se détériore nettement en Afrique noire (+ 34 %). Le taux de chômage des jeunes est trois fois plus élevé que celui des adultes. Les jeunes de 15 à 24 ans représentent aujourd'hui près de la moitié des chômeurs de la planète. En plus, sur les 550 millions de travailleurs pauvres qui n'arrivent pas à se maintenir avec leur famille au-dessus du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour, 130 millions sont des jeunes qui doivent lutter pour survivre en travaillant souvent dans des conditions insatisfaisantes de l'économie informelle. Les taux élevés et croissants du chômage et du sous-emploi, tant dans les secteurs urbains que ruraux, peuvent être considérés comme étant la manifestation de la pauvreté croissante en Afrique. Ils sont intimement liés. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les moins de 30 ans représentent plus de 50% de la population urbaine. Les difficultés ne touchent pas seulement les moins formés. La possession d'un diplôme n'est plus un gage d'embauche. Le chômage touche indifféremment non diplômé et diplômé [20]. Au Cameroun le taux de chômage est de 30 % ; il occupe le 12^{ième} rang mondial [11].

Contrairement aux idées reçues, la profession manque de vétérinaires. L'Europe compte un vétérinaire pour 3.000 à 5.000 unités animales. L'Afrique subsaharienne compte un vétérinaire pour 80.000 à 120.000 unités animales [21]. Le rôle du vétérinaire s'est diversifié : ce n'est plus seulement un agent de santé animale, c'est aussi un pharmacien, un cadre de laboratoire d'analyse de qualité, un collaborateur des médecins dans la prévention des zoonoses, un conseiller pour les activités d'élevage etc. Son rôle est déterminant et ne doit pas être perçu comme venant en opposition au développement des sciences zootechniques. A ce niveau, une complémentarité est recherchée dans le cadre libéral d'exercice des services d'appui aux éleveurs [14].

2.2-Adéquation formation emploi

En créant les universités et grandes écoles en Afrique, il y a plus de 20 ans, les gouvernements avaient la volonté de doter leurs pays de cadres dont ils avaient besoin pour essayer de résoudre un certain nombre de problèmes. De nos jours, il est capital d'asseoir dans nos universités et écoles de formation, une formation au service du développement et qu'elle réponde aux besoins sur le terrain [1].

L'enseignement vétérinaire dans le monde a reçu de la société un mandat qui dépasse ses propres priorités et qui a aussi pour effet d'en générer de nouvelles. L'enseignement doit satisfaire aux attentes de la société et, à ce titre, il doit cerner les attentes qui dépassent le champ strict de la profession pour englober l'utilisateur final, à savoir l'homme dans une société globalisée [10]. Ces attentes évoluent pour satisfaire non seulement les plaisirs des personnes (ce qui serait facile), mais surtout leur demande de protection dans des conditions de vie changeantes qui génèrent de plus en plus d'exigences. La profession vétérinaire doit rester informée et les institutions d'enseignement doivent être capables de réagir rapidement aux mutations et aux nouvelles exigences [19].

On est souvent surpris d'entendre dire que tel pays n'a pas besoin de vétérinaires car il n'est pas de tradition pastorale. Au même moment, le dit pays engloutit de l'argent pour importer à presque 100% des produits carnés pour sa population. Il y a donc beaucoup à faire dans l'enseignement agricole. Il faut, comme le pensent de plus en plus de nombreux responsables, que les programmes permettent de former désormais des exploitants agricoles ayant la maîtrise de production, de conservation et de commercialisation ; ceci permettra aux diplômés de s'insérer facilement et participer au développement du monde rural. En effet le vétérinaire de demain doit être plus qualifié que celui d'aujourd'hui. Il devra avoir un profil de base polyvalent ou pluridisciplinaire, avoir en même temps consolidé un savoir faire et un savoir être. C'est l'option résolument prise par l'EISMV en demandant au Conseil d'Administration,

l'élargissement de son mandat initial. Ainsi, en plus de son mandat premier, c'est-à-dire la formation initiale, d'autres axes de formation ont été retenus. Ce sont entre autres : la formation continue, la formation post-universitaire, l'expertise/ingénierie, la recherche/développement, la coopération inter-universitaire, la réflexion sur le projet d'établissement avec le basculement dans le système LMD.

Avec les ressources humaines dont elle dispose, l'EISMV peut avec l'appui de toutes les parties, devenir un centre d'excellence dans le domaine de la santé et de la production animale en Afrique subsaharienne.

Chapitre III : Cas du Cameroun

3.1-Situation géographique et superficie

Le Cameroun est un pays du continent africain, situé au nord de l'équateur ; il s'étend du Golfe de Guinée, sur l'océan atlantique, au lac Tchad. Il s'étire en longueur approximativement du 2^{ème} au 13^{ème} degré de latitude Nord, et s'étale en largeur du 9^{ème} au 16^{ème} degré de longitude Est.

Le Cameroun est limité à l'ouest par le Nigeria, au nord par le Tchad, à l'est par la République Centrafricaine, au sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale et au sud-ouest par l'océan atlantique. La superficie du Cameroun est de 475 650 km².

3.1.1-Relief et hydrographie

Le Cameroun présente dans son ensemble un relief varié. L'élément dominant de son relief est constitué par la dorsale volcanique qui comprend les massifs de l'ouest dont les nombreux sommets sont dominés par le Mont Cameroun avec ses 4095m d'altitude, et les hauts plateaux de l'Adamaoua (entre 800 et 1500m d'altitude). On peut distinguer au Cameroun quatre grands ensembles de reliefs qui sont :

- Les plaines et les montagnes isolées du Nord ;
- L'arc des hautes terres du Centre et de l'Ouest ;
- Le plateau sud camerounais ;
- Les plaines côtières.

Les plaines constituent des pâturages naturels pour le bétail et sont favorables à l'élevage des ruminants, mais la présence de la mouche tsé-tsé reste une contrainte majeure au développement de cet élevage. La zone de montagne et surtout la forêt dense sont défavorables, d'une part au pastoralisme, d'autre part à la transhumance.

Le plateau de l'Adamaoua constitue un véritable « château d'eau » pour ce pays car les principaux fleuves y prennent naissance et se jettent dans quatre bassins :

- le bassin de l'Atlantique, il est le plus important et reçoit le plus long fleuve du pays, la Sanaga avec environ 920 km de long, mais aussi le Nyong, le Mungo et le Wouri ;
- le bassin du Niger dans lequel se jette la Bénoué, à sec ou grossi par ses affluents ;
- le bassin du Lac Tchad où se perd le Logone ;
- le bassin du Congo qui reçoit la Shanga, formée par ses affluents camerounais à savoir le Kadei et le Ngolo.

Les régimes hydrographiques de ces cours d'eau sont conditionnés par le rythme des pluies et donc par les climats.

3.1.2-Le climat

Le Cameroun se divise en trois grandes zones climatiques :

- la zone équatoriale, s'étend du 2^{ème} au 6^{ème} degré de latitude Nord. Le climat ici est chaud et humide, les saisons peu différenciées. La pluviométrie (plus de 2000 mètres) est très élevée autour du Mont Cameroun. La température moyenne se situe autour de 25° C. La disponibilité en eau est quasi permanente dans cette zone et constitue un atout précieux pour l'élevage. Par contre, l'humidité, favorable au développement des vecteurs, contribue à l'apparition de diverses maladies.
- la zone soudanienne, s'étend du 7^{ème} au 10^{ème} degré de latitude Nord. Le climat de type tropical humide connaît une saison sèche et une saison de pluie de durée quasi égale. La température moyenne est de 22°C. La moyenne annuelle de précipitation s'élève à 1000 mètres. La zone soudanienne offre des possibilités variées pour

l'élevage de diverses espèces. Ainsi, plusieurs systèmes d'élevage se côtoient.

- la zone soudano sahélienne s'étend au delà du 10^{ème} degré de latitude Nord. Il y sévit ici un climat chaud et sec, uniforme, interrompu par une courte saison de pluie. La température moyenne est de 28°C (tableau II). La rareté de l'eau et des pâturages est ici une contrainte majeure au développement de l'élevage et oblige les éleveurs à pratiquer la transhumance. Par ailleurs, les températures élevées dans cette zone sont préjudiciables à l'élevage des espèces telles que la volaille.

Tableau II: Données thermiques de quelques villes du Cameroun

| PROVINCES | TEMPERATURES | | |
|------------|--------------|---------|------------------|
| | Maximum | minimum | Moyenne annuelle |
| Douala | 32°1 | 22°3 | 26°4 |
| Yaoundé | 30°8 | 18°6 | 23°5 |
| Bamenda | 26°4 | 13°5 | 19°5 |
| Ngaoundéré | 33°2 | 12°5 | 22°2 |
| Garoua | 40°2 | 17°7 | 28°1 |
| Maroua | 38°4 | 16°9 | 28°0 |

Source : CRIAUD (1976)[15].

3.1.3-La végétation

La végétation, tributaire du relief, du climat et des sols est remarquable par sa diversité. La forêt dense de la région côtière recule progressivement devant l'exploitation forestière et l'expansion des cultures. La savane arborée ou arbustive est localisée, sous le climat soudanien de l'Adamaoua, à la vallée de la

Bénoué. La steppe caractérise le domaine sahélien tandis que le domaine de montagne présente un étagement allant de la forêt à la prairie d'altitude.

La forêt dense et les montagnes constituent un frein au déplacement des troupeaux de bovins.

3.1.4-Population

La population camerounaise, à l'instar de celle des pays en développement, est en croissance rapide. Celle-ci se caractérise par la grande proportion des jeunes de moins de 15 ans [7]. La baisse sensible de la mortalité et le niveau élevé de la fécondité constitue les éléments fondamentaux de l'accroissement de la population du Cameroun. Cette croissance va de paire avec une augmentation de la demande en protéines animales. L'élevage au Cameroun doit donc s'adapter à cette croissance.

3.1.4.1-Démographie

La population du Cameroun était estimée à 14 859 000 habitants en 1999. De 1987 à 1999, elle a connu une augmentation de 2,8%. Cette population est en majeure partie jeune. C'est ainsi que les jeunes de moins de 24 ans représentent 64,32% de la population totale. Les personnes âgées de plus de 65 ans ne représentant que 3,24% [7]. La densité de la population en 1999, était estimée à 31,88 habitants /km² et l'espérance de vie pour l'ensemble de la population à 59,0 ans avec 56,7 ans pour la population masculine et 61,3 ans pour la population féminine.

3.1.4.2-Répartition de la population par province

La population du Cameroun est très inégalement répartie d'une province à une autre. Les provinces les plus peuplées sont celles de l'Extrême-Nord, du Centre, du Littoral, de l'Ouest et du Nord-Ouest. La province du Sud est parmi

les moins peuplées, à cause de la présence de la forêt dense. Elle compte seulement 3,4% de la population totale du Cameroun (Tableau III).

Tableau III: Répartition de la population du Cameroun en 1999

| PROVINCES | 1999 | |
|--------------|------------|------------------|
| | EFFECTIFS | POURCENTAGES (%) |
| Adamaoua | 683 514 | 4,6 |
| Centre | 3 62 5810 | 15,9 |
| Est | 713 232 | 4,8 |
| Extrême Nord | 2 570 607 | 17,3 |
| Littoral | 2 080 260 | 14,0 |
| Nord | 1 159 002 | 7,8 |
| Nord-Ouest | 1 738 503 | 11,7 |
| Ouest | 1 872 234 | 12,6 |
| Sud | 505 206 | 3,4 |
| Sud-ouest | 1 173 861 | 7,9 |
| Cameroun | 14 859 000 | 100,0 |

Source : CAMEROUN : MINAT, DSCN (1999)[6].

3.1.5-Organisation administrative

Le Cameroun a pour capitale politique et administrative la ville de Yaoundé, chef lieu de la province du centre. Mais c'est la ville de Douala qui, de part sa position stratégique sur la côte et ses nombreuses industries s'est imposée comme la plaque tournante de l'économie camerounaise.

Sur le plan administratif, le territoire camerounais est divisé en plusieurs structures (Tableaux IV) à savoir : les provinces, les départements, les arrondissements et les districts.

Tableau IV : Structures administratives du Cameroun

| STRUCTURES ADMINISTRATIVES | NOMBRE | AUTORITE ADMINISTRATIVE |
|----------------------------|--------|-------------------------|
| Province | 10 | Gouverneur |
| Département | 58 | Préfet |
| Arrondissement | 258 | Sous-préfet |
| District | 54 | Chef de district |

Source : CAMEROUN : MINAT, DSCN (1999)[6].

3.2-L'élevage au Cameroun

3.2.1-Importance de l'élevage au Cameroun

Au Cameroun, l'élevage occupe une place importante aussi bien sur le plan social qu'économique.

3.2.1.1-Importance sociale

L'élevage et la pêche au Cameroun sont deux secteurs importants de l'économie camerounaise. Aujourd'hui plus de 30% de la population rurale y trouve un moyen de subsistance ; mais aussi des sources de revenus et d'épargne. Le rôle qu'ils jouent dans l'amélioration de l'alimentation des populations est indéniable. Il en est de même de leurs capacités à générer des emplois : marchands de bétail, vendeurs ou vendeuses de poisson, transporteurs, bouchers et autres.

L'exploitation des différents cheptels d'animaux génère annuellement plus de 160.000 t de viandes ; En équivalent-viande on tire également par an 11.000 t de lait. Le potentiel halieutique n'est pas en reste ; l'exploitation des plans d'eau nationaux fournit annuellement plus de 100.000 t de poissons dont 80.000t relèvent de la pêche artisanale qui est du ressort des populations rurales. Ce volet de la pêche emploie plus de 200.000 personnes dont 65.000 emplois directs et 135.000 emplois indirects. En effet, ce sous-secteur représente 17% du PIB et constitue une source majeure de revenu pour 30% de la population rurale. Le cheptel est essentiellement constitué d'animaux dits d'élevage conventionnel [8].

3.2.2-Elevage conventionnel

Sous le terme «d'élevage conventionnel», on regroupe les principaux cheptels d'animaux domestiques à savoir les bovins, les petits ruminants, les porcins, les volailles et les équidés (tableau V).

Tableau V: Effectifs des principaux cheptels de 1995 à 1999

| TYPE DE CHEPTEL | 1995/96 | 1996/97 | 1997/98 | 1998/99 |
|-----------------|------------|------------|------------|------------|
| Bovins | 4 623 000 | 4 737 000 | 4 846 000 | 5 500 000 |
| Ovins | 1 904 000 | 2 094 000 | 2 304 000 | 3 200 000 |
| Caprins | 2 216 000 | 2 681 000 | 2 949 000 | 3 800 000 |
| Porcins | 950 000 | 1 000 000 | 1 200 000 | 1 000 000 |
| Volailles | 25 000 000 | 28 000 000 | 31 000 000 | 25 000 000 |

Source : CAMEROUN, MINEPIA (2000b)[5].

Selon les dernières estimations, l'élevage camerounais compte environ :

- 5,5 millions de bovins;
- 7 millions d'ovins et de caprins;
- 31 millions de volailles;
- 1,2 million de porcins [7].

3.2.2.1-Elevage bovin

L'élevage des bovins est un maillon essentiel de la sécurité alimentaire ; il est localisé essentiellement dans la partie septentrionale du pays et constitue la principale source de protéines animales des populations du grand Nord. En effet, 83% du cheptel bovin du Cameroun se trouve dans les provinces du Nord, de l'Extrême Nord et de l'Adamaoua [7].

Le système extensif d'exploitation reste prédominant, matérialisé sur le terrain par trois variantes :

- ❖ Le pastoralisme pur (environ 30% du cheptel) ou l'élevage est la principale sinon la seule activité de l'éleveur (cas des Mbororo) ;
- ❖ L'agro-pastoralisme : plus répandu (près de 65% du cheptel), ici une grande majorité d'éleveurs pratique en même temps l'agriculture ;
- ❖ Le ranching qui a connu un grand essor pendant les plans viandes I et II ; Ce dernier mode représente 5% du cheptel environ et est surtout présent dans l'Adamaoua et le Nord-Ouest.

Dans le premier cas, l'élevage donne l'impression d'être une activité de prestige ; tandis que dans le second cas de figure, les carences dans la gestion ont entraîné une érosion importante du cheptel et enfin dans le troisième cas de figure on note de faible productivité aussi bien dans les ranchs privés que publics. Le cheptel bovin du Cameroun occupe la seconde position après le Tchad dans la sous région. Les zébus et les taurins sont les deux groupes de bovins présents au Cameroun [7].

Les zébus sont des bovins à bosse. Les races présentes au Cameroun sont :

- Le zébu Goudali (Adamaoua, Est, Nord-Ouest) ;
- Le zébu Mbororo rouge ou Red fulani (Nord, Extrême Nord, Adamaoua, Nord-Ouest) ;
- Le zébu Mbororo blanc ou white fulani (Nord, Extrême Nord, Adamaoua, Nord-Ouest) ;
- Le zébu Peulh du sahel (Nord et Extrême Nord).

Le groupe des taurins quant à lui est représenté par les différentes races suivantes :

- Les Muturu au Sud-Ouest ;
- Les Namchi au Nord dans le faro ;
- Les Kapsiki à l'Extrême Nord ;
- Les Kouri autour du Lac Tchad.

3.2.2.1.1-Contraintes de l'élevage bovin au Cameroun

3.2.2.1.1.1-Contraintes sanitaires

Les pathologies qui affectent les élevages bovins sont d'origines infectieuses et parasitaires telles que : les charbons, la pasteurellose, la fièvre aphteuse, les maladies transmises par les tiques, la trypanosomiase bovine, les helminthoses.

3.2.2.1.1.2-Contraintes alimentaires et d'abreuvement

De nos jours, la gestion de l'espace est un réel problème pour l'élevage bovin qui dans sa grande partie se trouve au grand Nord ; l'emprise agricole dans la zone et la croissance démographique ont réduit de manière très significative l'espace pastoral.

3.2.2.2-Elevage des petits ruminants

Il s'agit ici des ovins et caprins. Ils sont élevés sur toute l'étendue du territoire camerounais avec cependant un développement variable selon les provinces. Les provinces septentrionales totalisent à elles seules près de deux tiers du cheptel national. On évaluait respectivement à 3,2 millions et 3,8 millions le cheptel ovin et caprin en 1999 [7]. Plusieurs races sont exploitées. Il s'agit pour les ovins : du mouton du Sahel, des moutons Oudah, Djallonké et le mouton Black Belly. Quant aux caprins, on peut citer : la chèvre du Sahel, la chèvre rousse, la chèvre Djallonké ou chèvre naine. L'élevage des petits ruminants constitue une épargne pour les populations démunies des terroirs pauvres. La production actuelle est estimée à 22.500 t et devrait atteindre 30.000 t à l'horizon 2020. Celle ci demeure très en deçà des possibilités réelles de ce sous secteur à cause de contraintes multiples [9].

3.2.2.2.1-Contraintes de l'élevage des petits ruminants

3.2.2.2.1.1-Contraintes sanitaires

Comme contraintes sanitaires, on a les maladies infectieuses telles que :

- la peste des petits ruminants ;
- la pleuropneumonie des petits ruminants.

On a aussi les maladies parasitaires parmi lesquelles on peut citer :

- les helminthoses ;
- les ectoparasitoses.

On peut souligner enfin les dystocies et autres maladies de la reproduction.

3.2.2.2.1.2-Contraintes alimentaires et d'abreuvement

En saison sèche, on note une difficulté alimentaire très poussée ; une indisponibilité des sous- produits agricoles et agro-industriels.

3.2.2.2.1.3-Contraintes de l'habitat

On note l'absence de bergeries pour les animaux. Ceux-ci étant exposés aux intempéries, avec tous les risques pathologiques liés au vol et accidents

3.2.2.3-Elevage porcin

Avec un effectif estimé à 1,2 million de têtes, le cheptel porcin connaît de multiples problèmes depuis l'apparition de la peste porcine africaine (PPA) en 1982 [12]. Le porc est surtout élevé dans les provinces comme l'Ouest (60%du cheptel), le Littoral et le Centre. A ces provinces, s'ajoute celle de l'Extrême-Nord. Le niveau de production de viande est estimé à 30.000t avec une projection de 45.000t en l'an 2020. Toute fois de nombreuses difficultés sont enregistrées.

3.2.2.3.1-Contraintes de l'élevage porcin

3.2.2.3.1.1-Contraintes sanitaires

Parmi les pathologies qui freinent la production, on souligne la peste porcine africaine. On peut aussi souligner la présence de certaines maladies parasitaires et maladies de la reproduction.

3.2.2.3.1.2-Contraintes alimentaires

En plus de la provende qui coûte très chère, on note une compétition alimentaire avec les hommes en ce qui concerne surtout le maïs et les tubercules.

3.2.2.3.1.3-Contraintes managériales

Le secteur est inorganisé, on note en outre une mauvaise gestion des troupeaux, une insuffisance des circuits commerciaux et de transformation.

3.2.2.4-Elevage de la volaille

Différentes espèces de volailles sont élevées dont les plus courantes sont les poules, les canards, les dindons et les pintades. On distingue deux types d'aviculture au Cameroun :

- l'aviculture moderne ou semi-industrielle : elle est pratiquée autour de certaines grandes villes à savoir Bafoussam, Douala et Yaoundé. Elle exploite les souches améliorées ;
- l'aviculture traditionnelle : elle représente 70% de l'effectif aviaire camerounais et est pratiquée en milieu rural sur toute l'étendue du territoire national ; avec une prédominance dans les provinces de l'Extrême Nord, de l'Ouest, de l'Est et du Nord-Ouest.

Le Cameroun compte un peu plus de 31.000 million de têtes, soit 75% du nombre de volaille de la sous – région. Il existe une dizaine de couvoirs qui produisent annuellement environ 10 millions de poussins pour une capacité de

20 millions. La production d'œufs est estimée à 13.000 t et devrait atteindre 26.000 t en 2020 [9].

3.2.2.4.1-Contraintes

3.2.2.4.1.1-Contraintes sanitaires

La filière se sent menacer aujourd'hui par le phénomène de la grippe aviaire qui a sérieusement bousculé les aviculteurs depuis l'apparition d'un cas dans la partie septentrionale. En plus de cela, on peut citer :

- l'existence de nombreuses maladies aviaires ;
- la couverture sanitaire insuffisante ;
- l'absence de programme élaboré de vaccination des oiseaux ;
- la méconnaissance de la carte pathologique du pays ;
- l'amateurisme des producteurs ;
- le faible niveau d'encadrement des éleveurs.

3.2.2.4.1.2-Contraintes managériales

Les contraintes managériales sont :

- alimentation souvent déficiente ;
- coût élevé des intrants ;
- logements souvent inadéquats ou absents ;
- rupture dans l'approvisionnement des concentrés ou prémix ;
- inorganisation des producteurs.

3.2.2.4.1.3-Contraintes structurelles

Les contraintes structurelles sont :

- nombre de couvoirs insuffisants ;
- présence de provenderies uniquement dans les parties méridionales du Cameroun ;

- industrialisation insuffisante ;
- élevage dans la partie septentrionale pénalisé par les ruptures d'écoulement liées au mauvais état des routes Sud- Nord.

3.2.2.5-Elevage des équidés

L'élevage du cheval est encore peu développé et son effectif actuel est de 15.000 têtes. Très présent dans la partie septentrionale et le nord-ouest. Les chevaux sont utilisés d'une part pour les travaux champêtres en milieu rural et d'autre part comme moyens de transport pour certaines populations vivant dans les zones difficiles d'accès (éleveurs Mbororo). Dans certaines ethnies (Mandara, Bamoun, Peulh...), le cheval est un animal de prestige utilisé par les chefs de tribus ou les Lamidos et leurs Lamibés lors de la fantasia. L'âne est utilisé en milieu rurale. Son cheptel est estimé à environ 1000 têtes [9].

3.2.2.5.1-Contraintes

Toutes les contraintes peuvent se regrouper en trois problèmes principaux :

- personnel non qualifié par manque de formation
- absence de moyens financiers
- déclin de l'élevage.

La répartition de certaines espèces conventionnelles au Cameroun est ainsi représenter à la figure 2.



Source : wikipedia modifiée par Arouna NJAYOU NGAPAGNA

Figure2 : Schéma de la répartition de l'élevage au Cameroun

3.2.3-Elevage non conventionnel

Les élevages non conventionnels sont des élevages des espèces considérées comme marginales ; ils sont peu développés. Il s'agit le plus souvent d'espèces sauvages exploitées par l'homme sous forme de cueillette. Toutefois la sauvegarde de la biodiversité amène à les élever. On peut citer, entre autre, les cobayes, aulacodes, crocodiles, grenouilles, autruches, rats de Gambie, escargots, arthérures, chenilles. Certains de ces élevages bénéficient actuellement d'une attention particulière et commencent à prendre une importance considérable. C'est le cas de l'élevage de l'aulacode. L'apiculture quant à elle est restée au niveau de la cueillette malgré l'engouement manifeste des populations à l'activité dans certaines provinces de l'Adamaoua, de l'Ouest, du Nord-Ouest et de l'Est. La demande du miel est de plus en plus grande mais la production ne suit pas pour des raisons allant de la faible vulgarisation des techniques de production au coût élevé des équipements [8].

3.3-Pêche au Cameroun

Le potentiel en ressources halieutiques au Cameroun est estimé à environ 155.000 t dont 650 t pour la pêche maritime, 70.000 t pour le domaine fluvial et 20.000t pour l'aquaculture. La production halieutique nationale est de 120.000t par an. Le besoin de la population (plan alimentaire à long terme de 1992) devrait se situer autour de 180.000 t ; soit un déficit de 60.000 t. Ce déficit est comblé par les importations pour une valeur de 15.6 milliard de FCFA [4].

Le secteur pêche se divise en trois sous secteurs:

- ❖ La pêche artisanale maritime : elle s'exerce dans le littoral sur plus de 300 Km de façade maritime allant de la frontière équato-guinéenne à la frontière nigériane. La production annuelle est estimée à près de 60.000 t dont 10.000 t de crevettes et 50.000 t de poissons [4].

- ❖ La pêche artisanale continentale : elle se concentre surtout dans les grands plans d'eau formés artificiellement et notamment les barrages de Lagdo, Mbakaou, Mappé et Bamendjin ; le long de certains fleuves tels le Nyong et la Sanaga. La production annuelle dépasse 50.000t. On peut noter l'existence d'un centre de pêche artisanale qui va sans doute donner un coup de fouet à la production nationale [4].

- ❖ La pêche maritime continentale : elle se pratique en haute mer dans les eaux territoriales camerounaises, sa production reste encore très faible et est de l'ordre de 10.000 t. Elle est handicapée par de nombreux facteurs ; notamment la pauvreté relative des eaux maritimes accentuée par l'exploitation intensive des ressources démersales et la recrudescence des activités de la pêche illégale. Seule la pêche côtière est pratiquée par des unités de pêche industrielle ; uniquement par chalutage. La flottille de la pêche industrielle au Cameroun compte moins d'une dizaine de sociétés [4].

3.4-La pisciculture

La pisciculture n'est pas encore l'objet d'un engouement au Cameroun malgré le potentiel que regorge le pays. La production de poissons par la pisciculture plafonne depuis 1992 à 300 t, sur un potentiel biotechnique d'environ 20.000 t par an. Près de 150 pisciculteurs possèdent 2000 étangs. Le Cameroun dispose de structure de base ; à savoir les espèces de poissons appropriées (tilapia, carpe, silure) et les stations aquacoles. Par ailleurs, il existe d'autres ressources halieutiques dont l'exploitation pourrait contribuer efficacement à l'apport de protéines notamment l'algue oscillatoire platensis, la grenouille géante [9]

3.5-Les industries animales

Les unités modernes de transformation des produits de l'élevage sont pratiquement inexistantes au Cameroun, ce qui représente un frein considérable pour le développement des filières animales.

3.5.1-Les industries de viandes

Il existe au Cameroun deux abattoirs industriels. L'un est situé à Douala et l'autre à Yaoundé. Ils ont chacun une capacité d'abattage de 400 bovins, 200 petits ruminants et 100 porcs. Les deux abattoirs sont dotés de petites unités de production de farines animales (sang et viande) d'une capacité chacune de deux tonnes par jours. Aujourd'hui les deux abattoirs sont dans un état de dégradation avancé du fait des difficultés que rencontre la SODEPA (la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales) à les entretenir. On note aussi l'existence de trois abattoirs à Obala, Garoua et Bamenda. Ceux d'Obala et Garoua fonctionnent en gestion privée tandis que celui de Bamenda est en passe d'être confié à un gestionnaire privé. D'une manière générale, le circuit mort de la viande, et en particulier les boucheries dont les promoteurs restent encore peu professionnalisés sont caractérisées par une inorganisation de leurs activités. Les unités de transformations sont absentes pour les filières de volailles et porcs; ce qui est un frein considérable pour leur développement. Dans les années 1970, depuis la fermeture de l'usine koussel (unité de fabrication de corne bœuf) dans le grand nord Cameroun, aucune usine de transformation de produits carnés ou halieutique n'a encore vu le jour [8].

3.5.2-Les industries de lait

Des le début des années 1980, la production de lait s'est fortement fait ressentie avec l'avènement du projet laitier de Ngaoundéré. Ce projet devait mener des actions de développement dans trois secteurs à savoir : la production en amont, la transformation et la commercialisation des produits laitiers en aval.

Malgré sa privatisation depuis trois ans le volet usine du projet n'arrive toujours pas à être rentabilisé. Entre temps, de nombreuses laiteries privées ont vu le jour notamment : sotramilk à Bamenda et la laiterie de banyo, orientées vers la transformation du lait frais. Par contre des structures comme camlait, saplait, milkway ont orienté leurs activités vers la reconstitution des poudres de lait importées d'Europe. Enfin de petites unités de transformation artisanales ont vu le jour ces dernières années dans l'Adamaoua (idoo, bang, bouhari) le nord-ouest (tadu et sabga...) et le nord. Malgré l'existence de ces différentes sociétés laitières, le Cameroun connaît toujours un déficit en matière de lait et de produits dérivés [4].

3.5.3-Les industries des cuirs et peaux

Dans ce domaine, le gouvernement camerounais avait créé la société de tanneries et de peausseries du Cameroun (STPC) qui est devenue dans les années 1980 les tanneries industrielles du Cameroun (TANICAM); société paratataïque, dans le but de valoriser les cuirs et peaux. Aujourd'hui TANICAM a été rachetée par un privé qui avait créé la nouvelle tannerie du Cameroun (NOTACAM) qui est essentiellement tournée vers la collecte, le pré tannage et l'exportation des cuirs et peaux à l'état semi tannés. La NOTACAM connaît d'énormes problèmes :

- difficulté de ravitaillement ;
- exportation croissante des cuirs et peaux pour la consommation humaine vers les pays voisins ;
- nombreux coutelures sur les cuirs ;
- problèmes de gestion [8].

3.5.4-Les industries de poissons et produits halieutiques.

Il existe très peu d'unités de fabrication industrielle de conserves à base de poisson ou de crustacés. On peut citer la Gulf fisheries, la société camerounaise des crustacés spécialisée dans l'exportation des crevettes ; la Société Camerounaise des Industries Animales (SOCIA) et la Société des pêches du Cameroun (SOPIC). Leurs productions restent très faibles car tributaires de la pêche industrielle qui souffre de la surexploitation des eaux territoriales par les bateaux pirates et la vétusté des bâtiments de pêches. Il existe par contre des installations de conservation ou de séchage et quelques unités semi-industrielle de transformation ou de fumage de poisson qui pour la plupart exercent dans le cadre informel [8].

3.5.5-Les industries de l'alimentation de bétail

La gestion des pâturages est un très grave problème car oppose toujours agriculteurs et éleveurs. La Société de Développement du Coton (SODECOTON) joue un rôle incontournable pour l'alimentation des animaux de gros bétail. En ce qui concerne les animaux à cycle court, notamment les volailles et porcs en élevage semi intensif qui consomment des provendes complètes sont confrontés aux problèmes liés à l'insuffisance de maïs produit et le coût élevé des intrants (concentré, tourteau de soja, tourteau d'arachides, prémix...). Aujourd'hui on note la présence de quelques sociétés locales privées spécialisées dans la production d'aliments complets qui sont installées dans les périphéries des grandes villes :

- EPA de douala ;
- Complexes avicole de mvog betsi à Yaoundé;
- SPC à Bafoussam ;
- Alivet [8].

3.6-Secteurs en charge de l'élevage, des pêches et industries animales

3.6.1-Secteurs publics

3.6.1.1- Ministère de l'Elevage, des Pêches et des industries Animales (MINEPIA)

Le MINEPIA est la structure institutionnelle du secteur public en charge de l'élevage, des pêches et industries animales au Cameroun. Il est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de l'élevage, des pêches et des industries animales. Dans le cadre de ces attributions, il est chargé :

- de l'application de toutes les mesures visant à la conservation, au développement et à l'exploitation des animaux domestiques et des produits d'origine animale;
- de la salubrité des denrées alimentaires d'origine animale ;
- de la formation et de l'encadrement technique en matière d'élevage ;
- de la formation des pêcheurs, de la protection des ressources maritimes et fluviales, de l'amélioration de la production et du contrôle sanitaire et statistique en matière de pêche maritime fluviale et piscicole ;
- des études et recherche en vue du renouvellement des ressources halieutiques et piscicoles en liaison avec le ministère chargé de la recherche scientifique.

Pour accomplir ses missions le MINEPIA dispose outre des services centraux et extérieurs, d'un certain nombre d'institutions sous-tutelles [9].

3.6.1.1.1-Services centraux

L'organigramme montre que pour accomplir ses missions le MINEPIA dispose :

- ❖ d'un secrétariat général
- ❖ d'un secrétariat particulier ;

- ❖ de deux conseillers techniques ;
- ❖ d'une cellule de communication ;
- ❖ d'une inspection générale ;
- ❖ d'une cellule de suivi ;
- ❖ d'une cellule de traduction ;
- ❖ d'une cellule d'informatique ;
- ❖ d'une cellule de l'enseignement zootechnique, vétérinaire et halieutique ;
- ❖ d'une cellule juridique ;
- ❖ de cinq directions à savoir :
 - la direction de la division des études, statistiques et coopérative qui comprend :
 - une cellule des études et des statistiques ;
 - une cellule de la coopération et de suivi des programmes sectoriels ;
 - la direction des affaires générales qui comprend :
 - la cellule de gestion du projet SIGIPES ;
 - la sous direction des personnels, de la solde et des pensions ;
 - la sous direction du budget, du matériel et de la maintenance.

Chacune des sous direction comprend trois services.

- direction des services vétérinaires qui comprend :
 - la sous direction de la protection des cheptels, qui comprend deux services qui sont :
 - ✓ le service de la santé animale ;
 - ✓ le service de l'épidémiologie-surveillance.
 - la sous direction de la pharmacie vétérinaire et de la promotion du secteur privé qui comprend deux services à savoir :
 - ✓ Le service de la pharmacie vétérinaire ;
 - ✓ Le service de la promotion du secteur privé

vétérinaire.

- la sous direction de l'inspection sanitaire et de la santé publique vétérinaire qui comprend deux services :
 - ✓ le service de l'inspection sanitaire et des zoonoses ;
 - ✓ le service de la santé publique vétérinaire et de la protection des consommateurs.
- direction des pêches industrielles et artisanales qui comprend :
 - la sous direction de la pêche industrielle, qui comprend quatre services :
 - ✓ le service de la pêche industrielle ;
 - ✓ le service de la pêche continentale, artisanale et maritime ;
 - ✓ le service des évaluations des ressources halieutiques et des aménagements ;
 - ✓ le service de la formation et de l'insertion des pêcheurs artisans.
 - la sous direction aquaculture, qui comprend deux services :
 - ✓ le service aquaculture ;
 - ✓ le service de la vulgarisation aquacole.
 - la sous direction des technologies et des industries halieutiques, qui comprend deux services qui sont :
 - ✓ le service des technologies de pêche ;
 - ✓ le service des industries halieutiques.

La brigade nationale de contrôle et surveillance des activités de pêche qui comprend deux contrôleurs.

- La direction du développement des productions et des industries animales qui comprend quatre sous direction à savoir :
 - La sous direction des productions animales qui comprend :
 - ✓ le service des élevages du petit bétail, de la volaille et

- de cuniculture ;
- ✓ le service des élevages du gros bétail ;
- ✓ le service des élevages non conventionnels, de l'apiculture et des animaux de compagnie.
- la sous direction de l'alimentation qui comprend :
 - ✓ le service des aménagements du foncier pastoral ;
 - ✓ le service de l'hydraulique pastorale ;
 - ✓ le service de l'alimentation et de la promotion des sous-produits agro-industriels.
- la sous direction des industries animales qui comprend :
 - ✓ le service de l'industrie laitière ;
 - ✓ le service des industries de viandes, cuirs et peaux.
- la sous direction de la promotion des innovations et des organisations professionnelles qui comprend :
 - ✓ le service de la promotion des innovations ;
 - ✓ le service de la promotion des organisations professionnelles et interprofessionnelles.

3.6.1.1.2-Services déconcentrés

Les services extérieurs du MINEPIA sont :

- les délégations provinciales ;
- les délégations départementales ;
- les délégations d'arrondissement ;
- les centres zootechniques.

3.6.1.1.3-Institution sous tutelle

3.6.1.1.3.1-SODEPA

La société de développement et d'exploitation des productions animales a été créée par décret n°14/182 du 08 mars 1974 modifié par décret n° 81/395 du 09 septembre 1981. Son objectif peut se résumer ainsi : acquisition, création, administration, exploitation et développement de toutes les entreprises d'élevage bovin, de production de denrées agricoles nécessaires à l'élevage et la transformation des productions animales notamment les abattoirs, les entrepôts frigorifiques et les ateliers de conditionnement. Le commerce des produits de l'élevage bruts ou après transformation et de leurs sous-produits. Elle est chargée d'assurer la promotion, le développement, la valorisation et l'exploitation des productions animales ; et dispose de trois ranchs :

- ranch de Ndokaya ;
- ranch du Faro ;
- ranch de Bumbo ;

Elle dispose en outre de deux abattoirs modernes à Douala et Yaoundé.

3.6.1.1.3.2-Caisse de développement de l'élevage et pêches

Les caisses sont chargées d'encourager les activités susceptibles de développer le secteur de l'élevage et pêche. On distingue :

- la caisse de développement du nord ;
- la caisse de développement du nord-ouest ;
- la caisse de développement de la pêche maritime.

3.6.1.1.3.3-Mission spéciale d'éradication des glossines

Baser dans la partie septentrionale, elle est chargée de la lutte contre les glossines, un fléau qui freinent l'expansion de l'élevage des ruminants dans la zone de production.

3.6.1.1.3.4-Mission de développement de la pêche artisanale maritime

Baser dans le littoral, elle est chargée d'apporter aux pêcheurs artisans un support technique et logistique.

3.6.1.1.3.5-Stations d'élevage et aquacole

Leur missions est de vulgariser les techniques d'élevage et d'aquaculture ; de fournir des intrants aux producteurs à moindre coût (géniteurs, alevins...)

3.6.1.1.3.6-Centre national de formation zootechnique, vétérinaire et halieutique (CNFZVH)

Il s'occupe de la formation zootechnique vétérinaire et halieutique ; du personnel technique en matière de protection sanitaire. Le Cameroun dispose de trois centres

- CNFZVH de Maroua ;
- CNFZVH de jakiri ;
- CNFZVH de Fouban.

3.6.1.1.3.7-Laboratoire nationale vétérinaire (LANAVET)

Situé dans le nord du pays à Garoua, le LANAVET est un établissement spécialisé dans :

- la production et la commercialisation des vaccins vétérinaires ;
- la recherche et le diagnostic en santé animale ;
- la formation et le recyclage des cadres et techniciens de laboratoire.

Les principaux vaccins proposés permettent de prévenir les maladies suivantes :

- ✓ au niveau des bovins :
 - la peste bovine ;
 - la péripneumonie contagieuse bovine ;
 - le charbon bactérien ;
 - le charbon symptomatique ;
 - la pasteurellose ;
 - la brucellose.
- ✓ au niveau des moutons :
 - la peste des petits ruminants.
- ✓ Au niveau des volailles :
 - La newcastle, la typhose, le cholera (vaccin trivalent injectable) [9].

3.6.1.2-Autres secteurs du public intervenant dans le domaine de l'élevage, pêches et industries animales

3.6.1.2.1-Ministère de l'enseignement supérieur

Ce ministère assure en amont la formation des différentes catégories d'agents du secteur élevage mis à part les médecins vétérinaires qui sont formés à l'étranger. Il intervient à travers la Faculté agronomique des sciences agricoles de l'Université de Dschang pour former les ingénieurs agronomes ; zootechniciens ; pendant une durée de 5 ans. L'admission dans cette faculté se fait sur concours et strictement réservée aux bacheliers scientifiques (série C et D). En outre il intervient dans la formation des ingénieurs agro alimentaires à l'université de Ngaoundéré et sanctionne la fin des études par un diplôme d'ingénieur agro-alimentaire. L'entrée également se fait sur concours et réservée au bachelier de série C et D.

3.6.1.2.2-Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation

Ce ministère assure la recherche dans le secteur agricole. La création des centres provinciaux de recherche et d'innovation permettront d'être désormais au chevet des opérateurs économiques pour les aider à créer des richesses et des emplois. Pour réaliser ces objectifs le ministère compte sur des structures qui ont fait leurs preuves comme l'Institut de Recherche Agronomique pour le Développement (IRAD). En effet l'IRAD compte plusieurs stations réparties sur le territoire national. L'IRAD utilise depuis très longtemps des vétérinaires et à ce jour on compte une dizaine qui sont passés par là.

3.6.1.2.3-La chambre d'agriculture, de l'élevage et des forêts du Cameroun

La chambre d'agriculture, de l'élevage et des forêts du Cameroun est une institution qui compte plus de trente années d'expérience dans la représentation des intérêts des producteurs agricoles, pastoraux et forestiers. Au fil des ans, elle s'est imposée comme partenaire de l'état dans le développement économique du Cameroun. Elle vise à promouvoir la production agricole et forestière.

3.6.2-Secteur privé

La crise économique qui a frappé durablement le Cameroun dans les années 1985 a amené le gouvernement camerounais à accepter le plan d'ajustement structurel (PAS). La mise en œuvre du PAS a abouti à une révision des systèmes de gestion de l'économie du pays ; c'est ainsi que bon nombre de secteurs dont celui de l'élevage a été libéralisé. La privatisation des services de santé animale et de la profession vétérinaire a été initiée grâce à la promulgation de la loi 90/08/90 concernant l'exercice et l'organisation de la profession vétérinaire.

3.6.2.1-Cliniques vétérinaires

Pour faciliter et permettre aux populations reculées de bénéficier des prestations cliniques, l'Etat a permis l'installation des vétérinaires en clientèle privée. En effet, le développement du secteur privé dans le domaine de la santé animale devrait permettre de fournir du travail aux jeunes diplômés ; et d'alléger les services rendus par l'Etat au secteur de l'élevage. Elle devrait permettre la diffusion dans les zones reculées du territoire national d'intrants d'élevage de qualité. Le gouvernement camerounais avait incité les fonctionnaires du MINEPIA à quitter la fonction publique pour s'installer dans le privé. Le gouvernement avait donné son accord pour que des subventions de nature (médicaments vétérinaires dont la valeur représentait un an de salaire) leur soient octroyées. Malheureusement à ce jour, aucune subvention de ce type n'a été attribuée aux partants [8].

3.6.2.1.1-Cliniques vétérinaires Urbaines

D'après les sources venant de l'ONVC la quasi-totalité des cliniques se trouve dans les grandes agglomérations. A ce jour, on compte quarante sept cliniques vétérinaires qui sont majoritairement représentées dans la partie Sud du pays.

3.6.2.1.2-Cliniques vétérinaires rurales

Elles sont inexistantes.

3.6.2.2-Pharmacie vétérinaire

La quasi-totalité des vétérinaires du privé font de la pharmacie vétérinaire. En effet dans toute clinique vétérinaire il y a toujours une pharmacie vétérinaire.

3.6.2.3-Médicaments vétérinaires

L'office pharmaceutique vétérinaire (OPV) du Cameroun était chargé d'importer, de diffuser et de distribuer les instruments et produits à usage vétérinaire sur toute l'étendue du territoire camerounais. Mais la dette de l'OPV vis-à-vis de l'extérieur se chiffrait à 240 millions de FCFA dans les années 90 a conduit inévitablement l'OPV vers sa mort certaine. Bien que non souhaitée par l'Etat, la fermeture de l'OPV a tout de même laissé le champ libre à divers importateurs, distributeurs et à de nombreux détaillants du secteur privé. Cependant ce domaine reste encore à organiser car il y demeure une concurrence déloyale.

3.6.3-Organisation professionnelle et paysanne

Dans cette partie nous parlerons des organismes d'Etat, des projets, des ONG et syndicats; qui concourent tous d'une manière ou d'une autre au développement de l'élevage.

❖ Organismes d'Etat et projets.

- Mission spéciale d'éradication des glossines :
- Programme national de vulgarisation et de recherche agricole
- Le GESEP (Gestion Sécurisée des Espaces Pastoraux)
- Le PASSA (Programme Spécial de Sécurité Alimentaire)
- Le PAFAR (Programme d'Amélioration des revenus Familiaux Ruraux)
- Le PNVRA (Programme National de Vulgarisation Rural Agricole)
- Le PDFP (Programme de Développement de la Filière Porcine)

❖ Organisations privées

Bien qu'au Cameroun il se pose un problème de recensement des groupements d'initiative commune (GIC), on distingue :

- UGICETA (Union des GICs du comité d'Eradication des Tsé-tsé dans

- l'Adamaoua) ;
- FEKOSSAM (Fédération des Producteurs Laitiers) [8].

3.6.4-Ordre national des vétérinaires du Cameroun

Organisme de droit public, créé par la loi n°78/21 du 29 décembre 1978, structuré et régi par la loi n°90/033 du 10 août 1990 relative à l'exercice de la profession vétérinaire au Cameroun. Tous les vétérinaires exerçant au Cameroun sont obligatoirement membre de l'ordre national des vétérinaires du Cameroun (article 3.26 et 41 de la loi 90/033). Ils sont inscrits sur un tableau réactualisé chaque année. L'ordre veille au maintien des principes de moralité et de dévouement indispensables à l'exercice de la profession vétérinaire, ainsi qu'au respect des règles édictées par le code de déontologie vétérinaire [3].

3.6.4.1-Membres de l'ordre

Pour être membre de l'ordre national vétérinaire du Cameroun, il faut être inscrit à l'ordre ; ce qui permet l'exercice de la profession au Cameroun.

3.6.4.2-Conditions d'inscription a l'ordre

Les conditions d'inscription à l'ordre sont les suivantes :

- être de nationalité camerounaise et jouir de ses droits civiques ;
- avoir la majorité civile ;
- être titulaire d'un diplôme d'état ou d'université de docteur vétérinaire ou de tout autre diplôme reconnu équivalent par l'autorité compétente au moment du dépôt du dossier ;
- n'avoir subi aucune condamnation pour fait contraire à la probité (vol, détournement de deniers publics, escroquerie, abus de confiance, faux et usage de faux) ou aux bonnes mœurs ;
- n'avoir été déclaré en faillite, ni mis en état de liquidation judiciaire.
- le postulant en outre produit un dossier comprenant :

- ✓ une demande timbrée ;
- ✓ une copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- ✓ une copie certifiée conforme du diplôme de docteur vétérinaire ainsi qu'une attestation de présentation de l'original de ce diplôme ;
- ✓ un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois mois.

Le dossier est déposé en double exemplaire au niveau de l'ordre [3].

3.6.5-Association nationale des techniciens vétérinaires, d'élevage, des pêches et d'aquaculture

Structure de droit privé, créée par les auxiliaires d'élevage, des pêches et d'aquaculture, pour défendre leurs intérêts. Les para vétérinaires sont formés sur place et sont présents dans plusieurs secteurs. Leur nombre est très largement supérieur à celui des docteurs vétérinaires.

3.6.6-Syndicat national des vétérinaires du privé

Structure de droit privé, créé par les vétérinaires exerçant en clientèle privée, pour défendre leurs intérêts.



**Deuxième Partie :
Etude de Terrain**

Chapitre 1 : Matériel et méthodes

1-Matériel

1.1-Cadre de l'étude

Cette étude a eu lieu au Cameroun et a pris en compte sept provinces au lieu de six comme prévu au départ. Les provinces sont:

- la province de l'Adamaoua ;
- la province du nord ;
- la province de l'Extrême Nord ;
- la province du Centre ;
- la province du Littoral ;
- la province du Nord-Ouest ;
- la province de l'Ouest.

1.2-Période de l'étude

L'étude s'est déroulée en trois phases. Une première phase qui a eu lieu d'octobre à décembre ; période au cours de laquelle on a établi les fiches d'enquêtes et défini la démarche à suivre sur le terrain avec l'appui des responsables du PE et certains enseignants pris comme personnes ressources. La deuxième phase s'est tenue au Cameroun et s'est étendue de décembre à juin ; période de l'enquête de terrain. La troisième phase a eu lieu au Sénégal et s'étend de juin à juillet ; période du dépouillement des questionnaires, du traitement des résultats et de la rédaction de la thèse.

1.3-Cible de l'étude

Les personnes ciblées par l'étude sont :

- les docteurs vétérinaires ;
- les para vétérinaires ;

- les éleveurs ;
- les agro-industriels ;
- les organisations non gouvernementales (o.n.gs)
- le directeur des services vétérinaires ;
- le directeur des pêches ;
- le directeur du développement des productions et des industries animales ;
- le directeur des affaires générales ;
- le directeur des études, statistiques et coopération
- le directeur de l'environnement ;
- les délégués provinciaux ;
- les responsables des industries agro-alimentaires ;
- les responsables d'ONG.

1.4-Matériel technique

Pour mener à bien cette étude nous avons eu besoin d'un certain nombre de matériel :

- les fiches d'enquêtes par catégories ;
- d'un téléphone portable ;
- un ordinateur portable.

2-Méthodes

Nous avons effectué nos travaux en trois étapes :

❖ L'étape de pré enquête.

Pendant cette étape, nous avons établi des fiches d'enquêtes pour :

- les docteurs vétérinaires du secteur public ;
- les docteurs vétérinaires du secteur privé ;
- les docteurs vétérinaires diplômés de l'EISMV ;
- les para vétérinaires ;
- les éleveurs ;

- les docteurs vétérinaires de l'enseignement ;
- les docteurs vétérinaires de la recherche.

Des fiches d'entretien pour :

- le ministre du MINEPIA ;
- le directeur des services vétérinaires ;
- le directeur des pêches ;
- le directeur du développement des productions et des industries animales ;
- le directeur des affaires générales ;
- le directeur des études, statistiques et coopération
- le directeur de l'environnement ;
- les délégués provinciaux ;
- les responsables des industries agro-alimentaires ;
- les responsables des ONGs.

Avant de quitter le Sénégal le directeur de l'EISMV a expédié des courriers aux personnalités à rencontrer pour l'entretien.

❖ **L'étape de l'enquête**

Une fois au Cameroun nous avons obtenu de la part du ministre du MINEPIA une note nous permettant d'être reçu dans toutes les délégations provinciales retenues afin d'avoir une meilleure orientation. Nous avons rencontré le secrétaire de l'ordre national des vétérinaires du Cameroun qui a mis à notre disposition la répartition des docteurs vétérinaires exerçant en privé. Après cette étape nous avons commencé notre étude par l'Ouest, le Nord-ouest, le Littoral, l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et terminé par le Centre. Nous nous sommes confrontés à un certain nombre de problèmes à savoir :

- la disponibilité des personnes à rencontrer ;
- la réticence des éleveurs à participer aux enquêtes.

❖ **L'étape de Post-enquête**

Après avoir effectué ces enquêtes au Cameroun, nous sommes rentrés au Sénégal pour le dépouillement des questionnaires et leur traitement. En effet, nous avons étudié les fiches par catégorie; nous avons regroupé les réponses identiques ou similaires et avons fait le décompte. Ceci nous a permis d'obtenir des résultats et de les exploiter.

3-Traitement et analyse des données

Les données recueillies ont été ramenées sur leur forme brute au Sénégal. Dans un premier temps les fiches ont été dépouillées manuellement par catégorie. Par exemple, les fiches sur la catégorie docteurs vétérinaires privés ont été regroupées et les réponses ont été recensées en fonction des différentes questions. Dans un deuxième temps, les réponses similaires ont été fusionnées ; ce qui a permis de procéder à l'analyse des données. Certaines données jugées capitales ont fait l'objet d'une analyse statistique grâce au tableur Excel du logiciel Microsoft Office 2003.

Chapitre 2: Résultats

Malgré les difficultés, nous avons pu avoir les entretiens avec :

- le conseiller technique n° 1 du Ministre ;
- le directeur des services vétérinaires ;
- le directeur des pêches ;
- le directeur du développement des productions et des industries animales ;
- le sous directeur des ressources humaines ;
- le directeur des études, statistiques et coopération ;
- les délégués provinciaux ;
- les responsables d'ONG.

Le conseiller du Ministre de l'Elevage, des pêches et industries animales nous a reçu en lieu et place du ministre car le dossier lui a été transmis. Néanmoins, nous avons pu rencontrer le Ministre lors de la présentation des vœux de nouvel an par le personnel du MINEPIA à Yaoundé ; mais aussi à Ngaoundéré lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la délégation provinciale de l'Adamaoua.

Durant l'étude nous avons pu rencontrer un certain nombre de docteurs du public (MINEPIA) (54), du privé (16), de l'enseignement (5) et des ONG (2).

Le tableau V ci-dessous présente le reste des entretiens réalisés.

**Tableau VI : Les éléments enquêtés sur le terrain autres que les
personnalités**

| | Dr vétérinaires | | | | Para vétérinaires | | ONG | Enseignement | | Eleveurs |
|------------------|-----------------|--------|-----------|--------|-------------------|--------|----------|--------------|--------|-----------|
| | Publiques | | Privés | | Publiques | Privés | | EISMV | AUTRES | |
| | EISMV | Autres | EISMV | Autres | | | | | | |
| Adamaoua | 1 | 1 | 0 | 2 | 1 | 3 | 0 | 3 | 1 | 12 |
| Centre | 11 | 9 | 1 | 6 | 6 | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Extrême- Nord | 4 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 12 |
| Nord | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 11 |
| Nord- Ouest | 1 | 4 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 |
| Ouest | 3 | 2 | 0 | 2 | 0 | 5 | 0 | 0 | 1 | 15 |
| Littoral | 6 | 8 | 1 | 2 | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | 8 |
| Total I | 28 | 26 | 2 | 14 | 7 | 20 | 2 | 3 | 2 | 71 |
| TOTALII | 54 | | 16 | | 27 | | 2 | 5 | | 71 |

2.1-Situation actuelle de la profession vétérinaire au Cameroun

La profession vétérinaire au Cameroun est très peu connue du commun des mortels ; elle souffre de plusieurs maux à savoir le manque d'application des textes, la concurrence déloyale, la représentativité non significative des vétérinaires au niveau des instances de prise de décision et du manque d'organisation de la profession. En effet, au Cameroun, la signification du processus de privatisation de la profession vétérinaire a fait l'objet d'une interprétation erronée. La privatisation reste perçue comme un simple transfert de certaines fonctions autrefois remplies par l'Etat. Nous avons noté de ce fait, l'absence du mandat sanitaire. Au Cameroun, la gestion prévisionnelle qualitative et quantitative des ressources humaines professionnelles (publiques et privées) dont a besoin le secteur n'est pas réalisé. Les politiques d'incitation à l'installation de jeunes vétérinaires dans le secteur privé sont insuffisantes pour donner un caractère attractif à ce type d'activité. D'un point

de vue financier, une inadéquation est relevée entre la volonté politique affichée et les moyens effectivement rendus disponibles. Les moyens de fonctionnement et les salaires octroyés aux services vétérinaires déconcentrés ne permettent pas à ces derniers de remplir leurs fonctions. Cet état des choses génère en particulier des interrogations sur la qualité de la surveillance des maladies ainsi que des contrôles qui sont réalisés et peut créer des doutes sur leur caractère impartial, intègre et objectif qui sont pourtant les composantes de l'éthique professionnelle citées dans le code de l'OIE.

Au Cameroun la réglementation, bien qu'existante, reste trop souvent peu ou mal appliquée. L'ouverture d'un cabinet vétérinaire ou d'une pharmacie vétérinaire est strictement réservée aux docteurs vétérinaires exerçant en clientèle privée. Elle est cependant confrontée à de graves problèmes, notamment la concurrence déloyale avec l'Etat qui continue à faire des prestations cliniques aux prix hors normes.

Concernant les modalités d'exercice, la concentration des activités des vétérinaires privés dans les zones urbaines à forte densité est à déplorer. Leurs services sont, de ce fait, inaccessibles aux éleveurs situés en zones reculées, ce qui est le cas de la majorité d'entre eux. Leurs activités se concentrent sur la distribution des médicaments vétérinaires, les traitements et soins aux animaux les plus accessibles. Les médecins vétérinaires sont quasi absents dans le secteur des industries agroalimentaires, de l'environnement et de la faune sauvage.

Les éleveurs ne semblent pas toujours prêts, ni psychologiquement (gratuité du service étatique antérieur), ni économiquement (faible pouvoir d'achat, faible valorisation économique des productions, organisation insuffisante des filières, faible capacité d'investissement) à payer pour la santé animale dans le cadre du recouvrement intégral des coûts. Ils restent finalement toujours aussi démunis face aux problèmes de santé animale alors que des solutions techniques simples, efficaces et peu coûteuses existent. Certains éleveurs pensent qu'ils sont devenus eux aussi vétérinaires et distributeurs de médicaments. Aujourd'hui quand ils entrent dans une pharmacie vétérinaire

c'est pour montrer du doigt le produit qu'ils recherchent et s'en vont l'administrer eux-mêmes. Les organisations professionnelles agricoles conduisant des activités dans le domaine de l'élevage sont insuffisamment structurées pour pouvoir contribuer à la définition et à la mise en œuvre des politiques sectorielles.

2.1.1-Caractéristiques des diplômés vétérinaires au Cameroun

2.1.1.1-Aspects quantitatifs

2.1.1.1.1-Le nombre des vétérinaires dans le pays

D'après l'annuaire vétérinaire édition 2000, le Cameroun comptait 240 docteurs vétérinaires ; et de nos jours, ce chiffre est passé à 273 docteurs vétérinaires repartis dans différentes activités ; ce qui montre une augmentation des vétérinaires.

➤ Docteurs vétérinaires par écoles de formation

La totalité des docteurs vétérinaires sont formés à l'étranger. Ainsi nous avons répertorié ceux sortis des pays magrébins, des pays de l'Europe de l'Est, des pays de l'Europe de l'Ouest, de l'Europe du Centre, des USA, de l'Afrique du sud, du Nigeria, du Sénégal (voir Tableau VII) [3].

Tableau VII : Répartition des docteurs vétérinaires en fonction du lieu de formation

| Lieux de formation | Durée d'étude | Nombres | Pourcentages |
|---|----------------------|----------------|---------------------|
| Afrique de l'Est | 5 ans | 3 | 1.2% |
| Afrique du Nord | 6 ans | 12 | 5% |
| Amérique | 6 ans | 8 | 3.4% |
| Asie | 6 ans | 1 | 0.4% |
| Europe de l'est (Ukraine et Russie) | 5 ans | 27 | 11.2% |
| Europe de l'ouest (France et Allemagne...) | 6 ans | 50 | 20.8% |
| Europe du Centre (Roumanie et la Bosnie Herzégovine) | 6 ans | 2 | 0.8% |
| Europe du Nord (Irlande) | 6 ans | 2 | 0.8% |
| Nigeria | 6 ans | 54 | 22.5% |
| Sénégal(EISMV) | 6 ans | 81 | 33.8% |
| Total | - | 240 | 100% |

L'EISMV de Dakar est la structure qui a formé le plus de vétérinaires au Cameroun. En effet 33.8% des vétérinaires camerounais y sont sortis. Cependant, le Cameroun étant un pays bilingue, Le Nigeria est aussi très sollicité par les camerounais pour leur formation.

➤ Docteurs vétérinaires par secteurs d'activité

Les médecins vétérinaires se retrouvent dans plusieurs secteurs. Dans le public, on les rencontre : Au MINEPIA, à L'IRAD, et au MINESUP. Cependant on note leur absence au niveau de l'armée et de la police. Dans le privé, ils se retrouvent parmi les importateurs, les grossistes, Les cliniciens et les pharmaciens. Certains vétérinaires sont rencontrés dans des ONG.

2.1.1.1.1-Secteur public

2.1.1.1.1.1-MINEPIA

Le MINEPIA compte aujourd'hui 124 docteurs vétérinaires à son actif ce qui représente 45.4% des docteurs vétérinaires. Son diagramme d'âge est le suivant :

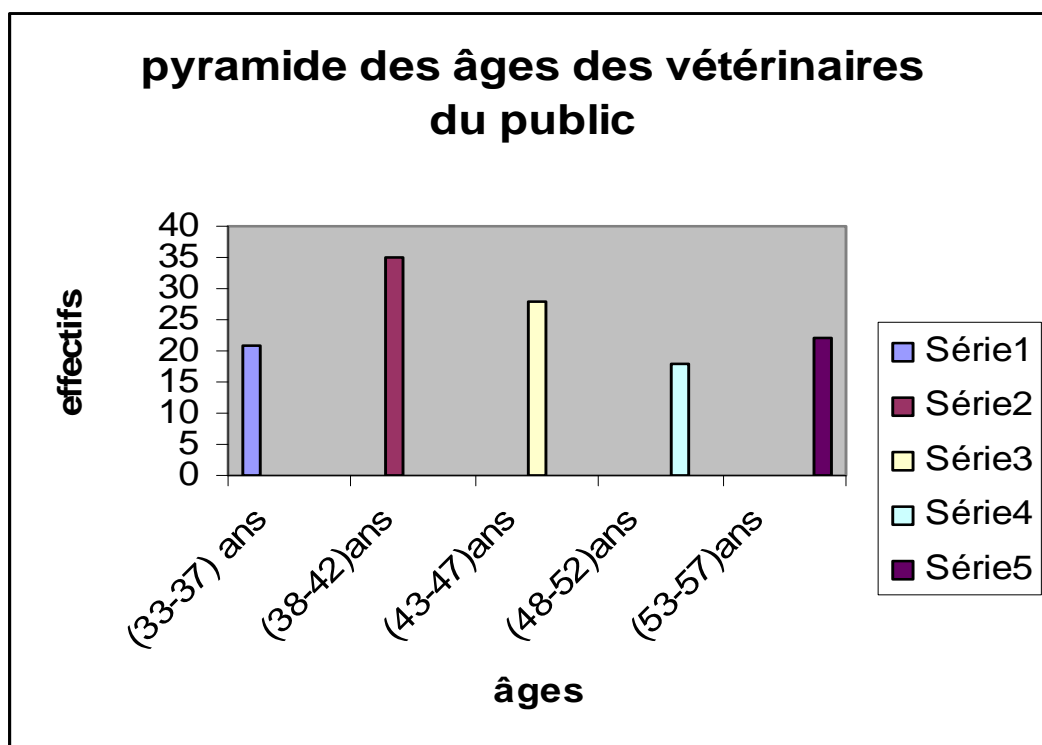


Figure 3 : Pyramide d'âge (source MINEPIA)

Le diagramme nous montre que 23 personnes ont au moins 50 ans et par conséquent proche de la retraite. En outre, seulement 56 fonctionnaires ont moins de 42 ans.

2.1.1.1.1.2-Recherche et enseignement

Dans ce domaine sept (07) docteurs vétérinaires sont dénombrés dans l'enseignement soit un pourcentage de 2.6%, dont quatre (04) à l'université de Ngaoundéré et trois (03) à l'université de Dschang. Dans la recherche, huit (08) docteurs soit un pourcentage de 2.9%, travaillent tous pour le compte de l'IRAD [3].

2.1.1.1.1.2-Secteur privé

Ici nous pouvons distinguer les vétérinaires qui travaillent pour leur propre compte et ceux qui sont salariés. Ainsi d'après le rapport de l'ONVC de 2006 nous avons quarante-sept (47) docteurs vétérinaires installés en clientèle privée soit 17.2% ; tandis que ce nombre était de 23 il y a 7 ans ainsi on a :

Tableau VIII : répartition des vétérinaires autorisés à exercer dans le privé

| Lieux d'exercice | nombre | Pourcentages(%) |
|------------------|-----------|-----------------|
| Douala | 11 | 23.4 |
| Bafoussam | 4 | 8.5 |
| Bertoua | 2 | 4.3 |
| Ngaoundéré | 5 | 10.6 |
| Banyo | 1 | 2.1 |
| Garoua | 2 | 4.3 |
| Yaoundé | 14 | 29.8 |
| Buea | 1 | 2.1 |
| Limbe | 1 | 2.1 |
| Bamenda | 6 | 12.8 |
| Total | 47 | 100 |

Cette répartition montre que la partie septentrionale du Cameroun ne contient presque pas assez de cliniciens ; on compte dans une moindre mesure les représentations des firmes pharmaceutiques.

La presque quasi-totalité des médecins vétérinaires qui opèrent en clientèle privée dispose d'un cabinet vétérinaire constitué d'une pharmacie et d'une clinique. On les rencontre dans les grandes agglomérations. Ils sont majoritairement pharmaciens que cliniciens. On en trouve qui sont importateurs de matériels agricoles ou d'intrants zootechniques. Une infime partie exerce comme représentant de firme pharmaceutique.

Le dépouillement des fiches auprès des médecins vétérinaires privés (16 enquêtés), révèle les données suivantes (voir les tableaux VIII et IX) :

Tableau IX : Données recueillies auprès des vétérinaires privés

| Questions | Réponses |
|---|--|
| Date d'installation ? | 1990-1995 : 10 1996-2001 : 4 2002-2006 : 2 |
| Crédit d'installation ? | Personne n'a bénéficié d'une subvention |
| Raison de l'installation en privé ? | Pas de choix : cité 10 fois accident : 4 fois Passion : 2 fois |
| Si c'était à refaire feriez vous toujours ce même choix ? | - Oui : 10 fois Ce n'est pas la médecine vétérinaire qui est mauvaise mais le système. - Non : 2 fois - Mitigé : 4 fois |
| Activités principales ? | - Pharmacie : 13 fois -Importation et vente en gros de médicament : 1 fois -Représentant firme : 2 fois |
| Activités complémentaires ? | -Non (10 fois) -Consultant (1 fois) ; Ferme avicole (4 fois) -Prestation de service pour la filière coton (1 fois) |

Tableau X: Données recueillies auprès des vétérinaires privés (suite)

| Questions | Réponses |
|--|--|
| Avez-vous des employés ? | -Temps plein (16 fois) |
| Rémunération des employés ? | Intervalle [20.000 -50.000 FCFA] |
| Caractéristiques de la clientèle ? | -Eleveurs et propriétaires de ferme (13fois) ; Para vétérinaires et détaillants (2fois) ; Particuliers et propriétaires d'animaux de compagnie (15fois) |
| Clients réguliers | -Oui (5fois) ; Non (2fois) ; Difficile à dire (2fois) |
| Combien d'animaux ? | -Difficile à dire (10fois) ; Nombre (6fois) |
| Contrat ? | -Non (16fois) |
| Rayon d'action ? | - Partout où besoin (16fois) |
| Quotidien | -Sur rendez vous (10fois) ; en fonction du besoin (4fois) ; routine (2fois) |
| Comment sont organisés les éleveurs ? | -Individuellement chacun fait appel à son vétérinaire pour le suivi et traitement (12 fois) |
| Problèmes des éleveurs ? | -Conflit foncier avec les agriculteurs à cause du pâturage ; Les animaux produisent moins et meurent plus maintenant. - l'informel (n'importe qui peut se faire passer pour vétérinaire) -Manque de moyens financiers -Ecoulement des produits (l'éleveur est le perdant dans la chaîne - Vols d'animaux |
| Nombre de paravétérinaires ? | -Difficile à dire (15fois) |
| Type de relation avec les paravétérinaires ? | -Complémentarité (11 fois) ; Indifférence (5fois) |
| Sont-ils une menace pour les jeunes vétérinaires ? | - Non (14fois) |
| Conseils aux jeunes vétérinaires ? | -Etre moralement fort et courageux car il y a du travail. Ne pas croiser les bras et se mettre dans la tête que ça va marcher ; être patient. Avoir une idée précise de ce qu'on veut faire, être persévérant et ne pas trop attendre de l'Etat |

| | |
|--|---|
| | -Accepter aller sur le terrain, aimer les zones rurales. Faire des stages pendant quelques mois (en ville ou en campagne). C'est un secteur d'avenir à condition que l'Etat et l'Ordre des médecins vétérinaires prennent leurs responsabilités. -S'il a des ambitions politiques qu'il aille dans la fonction publique -S'il y a les moyens il peut devenir importateur de médicaments |
|--|---|

On retient que l'installation en clientèle privée a donc débuté en 1990 à cause du gèle des recrutements dans la fonction publique, et aucun d'eux n'a bénéficié de crédit au démarrage de leurs activités. La plupart dispose d'un cabinet vétérinaire (clinique et pharmacie) avec souvent un ou deux employés qui ont entre 20.000 FCFA et 50.000 FCFA le mois. Les principaux problèmes sont d'ordre organisationnel et structurel.

➤ **Docteurs vétérinaires travaillant pour les sociétés**

En ce qui concerne les vétérinaires salariés du privé, on compte vingt-trois (23) docteurs d'après l'annuaire vétérinaire édition 2000 :

▪ Dans les secteurs vétérinaires

Ces vétérinaires sont rencontrés dans les laboratoires vétérinaires, dans les sociétés d'importation et de distribution de médicaments vétérinaires, et dans les complexes avicoles.

▪ Autres secteurs non vétérinaire

On retrouve des vétérinaires, au nombre de sept (7) soit un pourcentage de 1.5% dans divers autres domaines qui sont :

- à la société de développement du coton (sodécoton) à Garoua on a un docteur vétérinaire ;
- à Cami Toyota (société de vente des véhicules de marque cam –Toyota) à Douala on a un docteur vétérinaire;
- à la Safen SARL (société africaine d'exploitation multi services) à

- Bertoua on a un docteur vétérinaire;
- à la Snv/coopération néerlandaise à Maroua on a un docteur vétérinaire ;
 - en Politique on a 3 docteurs vétérinaires [3].

2.1.1.2-Aspect qualitatif

Les intervenants ont été répartis en deux périodes à savoir avant le PAS et après le PAS (voir tableau XI)

Tableau XI : Répartition des intervenants avant et après le PAS

| périodes | Cas général | EISMV |
|--------------|--------------------|--------------------|
| Avant PAS | 27/59(45.8%) | 15/32(46.9%) |
| Après PAS | 32/59(54.2%) | 17/32(53.1%) |
| Total | 59/59(100%) | 32/32(100%) |

Parmi les personnes ayant participées à l'enquête, 27/59 (45.8%) ont obtenu leur diplôme avant le PAS. Les diplômés de l'EISMV représentent 46.9%.

2.1.1.2.1-L'insertion professionnelle par domaine d'activité

Nous présenterons les domaines d'activités dans lesquelles les compétences des vétérinaires sont mobilisées en tenant compte des médecins vétérinaires que nous avons pu rencontrer. Les tableaux XI et XII nous donnent la répartition des domaines d'activité des vétérinaires.

Cas générale :

Tableau XII : Répartition par domaines d'activités (cas général)

| Secteurs d'activités | Nombres de personne | Pourcentages (%) |
|----------------------|---------------------|------------------|
| public | 59 | 76.6 |
| privé | 16 | 20.8 |
| Autres (ONG) | 2 | 2.6 |
| total | 77 | 100 |

Cas de l'EISMV :

Tableau XIII : Répartition par domaines d'activités (cas EISMV)

| Secteurs d'activités | Nombre de personne | pourcentages |
|----------------------|--------------------|--------------|
| public | 31 | 91.1% |
| privé | 2 | 5.9% |
| Autres (ONG) | 1 | 3% |
| total | 34 | 100% |

(Public : MINEPIA, enseignement et recherche.)

Ces tableaux montrent que la fonction publique regroupe plus de vétérinaires que les autres secteurs. De plus, parmi les enquêtés, les diplômés de l'EISMV sont les plus nombreux dans la fonction publique car 52.5% des 76.6% des fonctionnaires sont de l'EISMV. Le secteur privé ne représente que 20.8% de l'emploi et le secteur ONG 2.6% de l'emploi exercé. Ces résultats sont pris à des périodes différentes. Cependant la plupart des intervenants ayant participé à l'enquête sont du public et ont eu leur diplôme avant le PAS ; et ceux du privé et des autres secteurs ont eu leur diplômes après le PAS. En outre, il est intéressant de savoir combien de temps s'est écoulé entre la fin de la formation des diplômés et le début de leur premier emploi stable.

2.1.1.2.2-Temps écoulé entre la fin de la formation des diplômés et leur premier emploi stable

Nous avons posé la question aux participants à savoir quel était le temps écoulé entre la fin de leur formation et le début de leur emploi stable. Ces temps sont représentés dans les tableaux XIV, XV, XVI et XVII.

Cas général

Avant le PAS

Tableau XIV : Temps écoulé entre la fin de la formation des diplômés et leur premier emploi stable.

| temps | Nombres de personnes | pourcentages |
|----------------|----------------------|--------------|
| Moins d'un an | 20 | 74% |
| Un an après | 04 | 14.8% |
| Deux ans après | 03 | 11.2% |
| total | 27 | 100% |

Après le PAS

Tableau XV : Temps écoulé entre la fin de la formation des diplômés et leur premier emploi stable.

| temps | participants | participants |
|------------------|--------------|--------------|
| Moins d'un an | 8 | 25% |
| Un an après | 7 | 21.9% |
| Deux ans après | 6 | 18.7% |
| trois ans après | 3 | 9.4% |
| quatre ans après | 3 | 9.4% |
| cinq ans après | 3 | 9.4% |
| six ans après | 2 | 6.2% |
| total | 32 | 100% |

Nous observons en général, que 74% des diplômés vétérinaires trouvaient un emploi stable moins d'un an avant l'avènement du PAS, tandis qu'après le PAS, ce niveau d'insertion n'est atteint qu'après quatre ans. Ceci s'explique par le fait que ce sont beaucoup plus les personnes travaillant dans le public qui ont participé à l'enquête.

Cas de diplômés de l'EISMV

Avant le PAS

Tableau XVI : Temps écoulé entre la fin de la formation des diplômés et leur premier emploi stable

| temps | participants | pourcentages |
|----------------|--------------|--------------|
| Moins d'un an | 11 | 73.3% |
| Un an après | 01 | 6.7% |
| Deux ans après | 03 | 20% |
| total | 15 | 100% |

Après le PAS

Tableau XVII : Temps écoulé entre la fin de la formation des diplômés et leur premier emploi stable

| temps | participants | participants |
|------------------|--------------|--------------|
| Moins d'un an | 4 | 23.5% |
| Un an après | 1 | 5.9% |
| Deux ans après | 3 | 17.6% |
| trois ans après | 4 | 23.5% |
| quatre ans après | 2 | 11.8% |
| cinq ans après | 1 | 5.9% |
| six ans après | 2 | 11.8% |
| total | 17 | 100% |

L'idée qui se dégage de ces résultats est que 73.3% des diplômés de l'EISMV se sont insérés moins d'un an avant la libéralisation de la profession vétérinaire, et qu'après le PAS, ce taux d'insertion des diplômés de l'EISMV à moins d'un an est de 23.5%. Il faut attendre trois ans pour atteindre ce niveau. En ce qui concerne la rémunération, 59/59 soit 100 % des participants ne sont pas satisfait. En effet, les salaires ont été réduits de 3/4 avant la dévaluation. En ce qui concerne le salaire, les vétérinaires du MINEPIA sont dans la catégorie A₂ indices 530 alors que ceux de l'enseignement et de la recherche sont dans la même catégorie A₂ mais à l'indice 605. Au Cameroun le vétérinaire de la fonction publique (MINEPIA) touche 153000 FCFA environ comme salaire de base par mois et celui de l'enseignement touche environ 170000 FCFA comme salaire de base par mois. Dans le secteur privé ceux qui sont employés gagnent entre 500.000 et 1.000.000 FCFA par mois. Ceux des organismes ont entre 300.000 et 500.000 FCFA par mois.

2.1.1.1.3-Formations post doctorales

Sur les soixante dix sept (77) diplômés vétérinaires ayant participé à l'enquête, trente deux (32) ont eu à faire une spécialisation soit un pourcentage de 41.6 % et seulement quarante cinq (45) soit un pourcentage de 58.4 % n'ont pas eu à le faire. Vingt-huit (28) sur les trente deux vétérinaires soit 87.5 % ont réalisé des spécialisations. Les autres ont fait des stages. Leurs domaines de spécialisation sont représentés dans le tableau XVIII.

Tableau XVIII: Différentes spécialisations effectuées par les intervenants

| Titre des masters | Nombre de citation |
|---|--------------------|
| Production Animale | 8/32(25%) |
| Contrôle et inspections des denrées d'origine animale | 7/32(21.9%) |
| DEA en politique et gestion d'étude | 2/32(6.2%) |
| Domaine de la pêche | 7/32(21.9%) |
| Domaine de la santé animale | 4/32(12.5%) |
| Séminaire sur l'aviculture | 4/28(12.5%) |

25% des vétérinaires ont réalisé des formations post universitaires en Productions Animales, 12.5% en Santé Animale, 21.9% dans le domaine de la pêche. Il faut noter que les vétérinaires interrogés ont fait des spécialisations dans leur domaine d'intervention. Parmi les docteurs ayant fait une spécialisation dix-huit (18) sont sortis de l'EISMV. Leurs domaines de spécialisation sont représentés dans le tableau XIX.

Tableau XIX : Différentes spécialisations effectuées par les intervenants diplômés de l'EISMV

| Titre des masters | Nombre de citation |
|---|--------------------|
| Production Animale | 4/18(22.1%) |
| Contrôle et inspections des denrées d'origine animale | 5/18(27.8%) |
| DEA en politique et gestion d'étude | 4/18(22.1%) |
| Domaine de la pêche | 3/18(16.8%) |
| Domaine de la santé animale | 2/18(11.2%) |
| Séminaire sur l'aviculture | - |

2.1.2-Cas des diplômés de l'EISMV

L'analyse a porté sur trente-quatre (34) diplômés sortis de l'EISMV exerçant au Cameroun : Vingt-huit (28) sont dans le public, deux (2) sont installées en clientèle privée, trois (3) sont dans l'enseignement et un (1) travaille dans une ONG. Rappelons que la dernière édition (2000), de l'annuaire des médecins vétérinaires, dénombre quatre-vingt-un (81) diplômés camerounais sortis de l'EISMV dont seulement dix (10) exercent dans le privé et cinq (5) qui ont émigré. Jusqu'en 1986, année à partir de laquelle le recrutement dans la fonction publique a commencé par être gelé, ceux qui sont sortis étaient directement recrutés dans la fonction publique. Ils n'ont connu aucune difficulté pour leur insertion. Certains ont intégré la fonction publique suite à leur admissibilité au concours de recrutement de 1990 et de 2000. Il faut noter que de 1995 à 2000, le Cameroun avait cessé d'envoyer des étudiants en formation à l'EISMV. Tous ceux qui n'ont pas pu intégrer la fonction publique, affirment qu'ils ont eu des problèmes de financement. En effet, aucun n'a bénéficié de

crédit ou de subvention avant de s'installer. Depuis 2000, le Cameroun a renoué avec la formation des médecins vétérinaires. On compte près de 80 étudiants camerounais inscrit de 2000 à 2007.

En ce qui concerne la formation reçue à l'EISMV, l'appréciation de la qualité de la formation à l'EISMV, donnée par les trente quatre (34) diplômés sortis de l'EISMV, est donnée par le tableau XX.

► qualité de la formation :

Tableau XX: Qualité de la formation à l'EISMV

| Appréciations | | | |
|--------------------|---------------|--------------|-------------------|
| Très satisfaisante | satisfaisante | insuffisante | Très insuffisante |
| 4/34(11.8%) | 26/34(76.5%) | 3/34(8.8%) | 1/34(2.9%) |

► par rapport aux autres écoles :

- ❖ 20 vétérinaires anciens de l'EISMV soit 58.8% constatent que leurs collègues sortis des autres écoles n'ont aucun plus par rapport à eux ;
- ❖ 5 soit 14.7% constatent des différences qui se résument dans les domaines suivants :
 - dans le domaine des opérations chirurgicales ;
 - dans le domaine de l'insémination artificielle ;
- ❖ 9 soit 26.5% trouve que la question n'a pas lieu d'être.

Les capacités d'interventions des diplômés de l'EISMV varient selon les secteurs d'activités. C'est ce que nous révèle le tableau XXI ci-dessous.

Tableau XXI: Capacité d'intervention des diplômés de l'EISMV en fonction des secteurs d'activité

| Secteurs d'activité | Capacité d'intervention |
|-------------------------------|-------------------------|
| Santé animale | Bonne |
| Zootchnie | Satisfaisante |
| Acteur du développement | Satisfaisante |
| Epidémiosurveillance | insuffisante |
| HIDAOA | Excellente |
| Environnement et biodiversité | Insuffisante |

Ce tableau montre que la formation à l'EISMV est satisfaisante dans le secteur de la zootchnie et du développement d'après les intervenants. La capacité d'intervention dans le domaine de l'épidémiologie est estimée insuffisante; le secteur d'HIDAOA est estimé excellent. En santé animale la capacité est estimée bonne ; tandis que dans le secteur de l'environnement et biodiversité elle est estimée insuffisante.

2.1.3-Situation actuelle de la profession des para-vétérinaires

2.1.3.1-Aspects quantitatifs

2.1.3.1.1-Nombre des para-vétérinaires au Cameroun

Le Cameroun pendant les années 2000 comptait 1404 para-vétérinaires en général [20]. De nos jours ils sont estimés à plus de 2000 le nombre. En effet, la reprise du recrutement des para-vétérinaires a suscité auprès des diplômés camerounais le désir de suivre cette formation. On trouve ces para-vétérinaires au niveau de plusieurs secteurs.

2.1.3.1.1.1-Secteur public

2.1.3.1.1.1.1-MINEPIA

La fonction publique camerounaise utilise la quasi-totalité des para-vétérinaires. En 2000, on dénombrait 1398 para-vétérinaires soit un pourcentage de 97.4%. De nos jours on compte environ 1900 para-vétérinaires soit un pourcentage de 76.4%. Leur répartition par catégorie est donnée dans le tableau XXII.

Tableau XXII : Répartition des para vétérinaires par catégorie

| catégories | nombres | Pourcentages(%) |
|--------------|-------------|-----------------|
| I.P | 43 | 3.1% |
| T.S.E | 14 | 1% |
| I.V | 529 | 37.8% |
| T.E | 212 | 15.2% |
| I.V.A&A.V | 296 | 21.2% |
| I.A | 76 | 5.4% |
| AUTRES | 228 | 16.3% |
| TOTAL | 1398 | 100% |

Source : Annuaire vétérinaire 2000

2.1.3.1.1.1.2-Recherche

Dans la recherche les para-vétérinaires sont présents. En 2000 on dénombrait 35(2.5%) ; et la presque totalité est représentée par les ingénieurs agronomes zootechniciens.

2.1.3.1.1.2-Secteurs privés

Au niveau du secteur privé, on rencontre aussi les para-vétérinaires. On les retrouve généralement dans les cliniques vétérinaires, dans les complexes

avicoles et dans les succursales des sociétés d'importation des médicaments. Ils travaillent le plus souvent sous l'autorité d'un médecin vétérinaire.

2.1.3.1.1.3-Autres secteurs

On les retrouve dans les secteurs suivants :

- en politique ;
- à la SODECOTON ;
- à la police. (tableau XXIII)

Tableau XXIII : Autres secteurs d'activité des paras vétérinaires.

| secteurs | nombre |
|-----------|--------|
| politique | 06 |
| sodecoton | 10 |
| police | 04 |

Source : Annuaire vétérinaire 2000

2.1.3.1.2-Itinéraires d'insertion professionnelle

Les para-vétérinaires ayant participé à l'enquête ont donné leurs itinéraires d'insertion professionnelle. Les résultats se trouvent dans le tableau XXIV.

Tableau XXIV: Répartition par domaine d'activité des para vétérinaires

| Secteurs d'activité | Nombre de personne | Pourcentages(%) |
|---------------------|--------------------|-----------------|
| Public | 07 | 26% |
| Privé | 20 | 74% |
| Total | 27 | 100% |

Il découle de ce tableau que 20/27 (74%) sont dans le privé et 7/27 (26%) dans le public.

2.1.3.1.3-Temps écoulé entre la fin de la formation et leur premier emploi stable

La totalité des para-vétérinaires exerçant dans le secteur public rencontrés ont eu leur premier emploi stable moins d'un an après la fin de leur formation. Pour ceux qui sont dans le privé la situation est présentée dans le tableau XXV.

Tableau XXV Temps écoulé entre la fin de la formation et leur premier emploi stable

| Temps | Nombres de participants | Pourcentages |
|----------------|-------------------------|--------------|
| Moins d'un an | 02 | 10% |
| Deux ans après | 18 | 90% |
| total | 20 | 100% |

L'idée qui se dégage est que, 90% des para-vétérinaires ont eu un emploi stable deux ans après leur sortie ; et seulement 10% l'on moins d'un an après.

En ce qui concerne la rémunération, aussi bien dans le secteur public que privé personne n'est satisfait de sa rémunération. Ceux du privé touchent entre 20000 FCFA et 50000 FCFA pour les infirmiers et agents techniques d'élevage. Ceux du public sont payés conformément à la grille salariale.

2.1.3.2-Aspects qualitatifs

La formation des ingénieurs agronomes zootechniciens se déroule principalement à la faculté agronomique et science agricole de l'université de Dschang. Cependant certains cadres sont formés à l'étranger (Nigeria, Sénégal, Maroc...). La formation dure 5 ans.

La formation des ingénieurs et techniciens des industries animales a lieu essentiellement à l'université de Ngaoundéré et dans certaines écoles étrangères. La formation des ingénieurs dure 5 ans et celle des techniciens 2 ans.

La formation des infirmiers vétérinaires et des adjoints, des agents techniques d'élevage et des adjoints et les techniciens de pêche a eu lieu au Cameroun au niveau des CNFZVH. La formation dure 2 ans pour toutes les catégories. Le Cameroun compte trois centres de formation. Cependant l'absence d'enseignants qualifiés est un problème crucial au niveau de ces centres. Les diplômés de ces centres constituent, 80% du personnel du MINEPIA.

2.1.4-Orientation actuelle de la politique sectorielle du MINEPIA et rôle joué par la profession vétérinaire

2.1.4.1-Les objectifs généraux

Le développement du secteur vise l'atteinte des objectifs généraux suivants :

- augmenter les productions animales et halieutiques ;
- augmenter les revenus des producteurs ;
- désengager l'Etat ;
- améliorer la gestion concertée de l'espace rural d'une manière durable ;
- organiser et renforcer les techniques des producteurs et des professionnels de l'élevage et pêches ;
- assurer l'aménagement et le développement durables des pêches.

2.1.4.2-Les objectifs spécifiques

L'atteinte des objectifs généraux permettra également d'aboutir à la réalisation de certains objectifs spécifiques et permettra :

- de lutter contre la pauvreté chez les femmes et les jeunes ;
- d'apporter en quantité et en qualité des protéines d'origine animale à la population camerounaise dans le cadre du programme spécial de sécurité alimentaire ;
- d'apporter des devises par exportation vers les pays voisins d'un surplus des productions.

Pour atteindre tous ces objectifs, le MINEPIA développera des stratégies générales et des stratégies spécifiques par filière de production et d'appui.

2.1.4.2.1-Stratégies générales

Il s'agit pour le MINEPIA de favoriser :

- le renforcement du cadre juridique et réglementaire ;
- le développement institutionnel et la mise en place de la collaboration avec d'autres partenaires intervenant en milieu rural ;
- le renforcement des capacités techniques des formateurs et des producteurs ;
- la mise en place d'un mécanisme de financement ;
- la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles.

2.1.4.2.2-Stratégies spécifiques de développement de l'élevage, des productions et des industries animales

Ces stratégies devraient répondre aux objectifs de développement du secteur, en tenant compte des différentes filières (bovine, ovine, caprine, porcine, aviaire et autres...). L'action du gouvernement s'oriente vers l'accroissement de la production et l'amélioration de la productivité dans le domaine pastorale par :

- l'amélioration du secteur traditionnel ;
- la promotion du secteur privé ;
- le renforcement des capacités des femmes pour accroître la productivité dans les domaines de production animale ;
- le développement des industries animales adaptées par des mesures initiatives de transfert de technologie appropriée au niveau de production actuelle ;
- le développement progressif d'un secteur intensif en ce qui concerne la production laitière, les espèces à cycle court (avicole et porcine).

2.1.4.2.2.1-Les filières de l'élevage et des productions animales

❖ la filière bovine

L'élevage bovin au Cameroun est un maillon essentiel de la sécurité alimentaire.

La stratégie de développement de cette filière a pour objectif :

- augmenter la production bovine de manière quantitative et qualitative ;
- satisfaire la demande intérieure camerounaise et permettre une consommation supérieure à 36.3 kg/an/habitant ;
- dégager des surplus exportables vers les pays voisins ;
- améliorer les revenus des paysans ; maintenir la biodiversité.

Pour atteindre cela il faut sans doute sur le plan sanitaire :

- assurer aux animaux une couverture sanitaire satisfaisante ;
- favoriser l'installation des vétérinaires en clientèle privée ;
- élaborer le mandat sanitaire ; maintenir et développer la coopération avec les organisations internationales chargées de la santé animale telle que l'OIE.

❖ la filière des petits ruminants

Au Cameroun l'élevage des petits ruminants constitue une épargne pour les populations des terroirs pauvres [7]. La politique sectorielle du MINEPIA vise à relever les immenses défis du développement rural notamment la réduction de la pauvreté. Pour atteindre cet objectif, le MINEPIA compte au niveau de la filière des petits ruminants :

- augmenter la production des petits ruminants sur l'étendue du territoire national ;
- augmenter les revenus des producteurs.

❖ **la filière porcine**

Au niveau de la filière porcine, les objectifs sont les suivants :

- augmenter et relancer la production porcine camerounaise;
- augmenter les revenus des producteurs et créer de l'emploi.

❖ **la filière avicole**

Au niveau de la filière avicole le gouvernement s'est fixé des objectifs :

- augmenter la production avicole au Cameroun (chair et œufs);
- augmenter les revenus des producteurs et créer des emplois ;
- développer l'élevage avicole villageois et périurbain.

❖ **l'élevage du cheval**

L'objectif principal est de mettre en place une industrie intégrée du cheval ; le cheval constitue actuellement un secteur pouvant fournir aux camerounais des revenus et de l'emploi.

❖ **la filière des élevages non conventionnels**

Au niveau des élevages non conventionnels les objectifs sont les suivants :

- meilleure connaissance de ces élevages ;
- meilleure connaissance des espèces ;
- développer la production de ces espèces ;
- promouvoir ces élevages dans le cadre de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté.

2.1.4.2.2.2-Rôle joué par la profession vétérinaire dans les élevages.

Notre enquête nous a permis de récolter quelques informations auprès d'éleveurs et groupement d'éleveurs.

- Eleveurs de bovins : 08
- Eleveurs de petits ruminants : 35

- Eleveurs de volailles : 20
- Eleveur de porcs : 08

Les éleveurs camerounais sont très réticents à donner des informations sur leur exploitation car les contacts qu'ils ont avec les vétérinaires surtout ceux du secteur public sont d'ordre financier. Néanmoins quelques uns nous ont donné leurs opinions. Soixante deux virgule cinq (62.5%) des éleveurs enquêtés, sont suivis par les infirmiers vétérinaires. Le tableau XXVI donne des informations sur le suivi des éleveurs par espèce ; et le tableau XXVII donne la répartition des cadres par catégorie suivant les éleveurs.

Tableau XXVI : Information sur le suivi des éleveurs

| espèces | Oui | | Non | |
|------------------|---------|--------------|---------|--------------|
| | Nombres | pourcentages | Nombres | pourcentages |
| bovins | 4 | 50% | 4 | 50% |
| Petits ruminants | 10 | 28.6% | 25 | 71.4% |
| volailles | 11 | 55% | 9 | 45% |
| porcs | 5 | 62.5% | 3 | 37.4% |

Le tableau XXVI nous montre que le porc (62.5%) est suivi ; de même que les volailles (55%) et les bovins (50%). Les éleveurs de petits ruminants à 71.4% par contre n'ont pas de suivi.

Tableau XXVII : Répartition des cadres par catégorie suivant les éleveurs

| catégorie | | Nombres de citation | pourcentages |
|-----------------------|-----------------------------|---------------------|--------------|
| Docteurs vétérinaires | Public ou privé | 11 | 36.7% |
| Para vétérinaires | Infirmiers vétérinaires | 15 | 50% |
| | Agents techniques d'élevage | 4 | 13.3% |
| | auxiliaires | / | / |
| | ingénieurs | / | / |

En outre, les éleveurs estiment que les prestations cliniques sont trop chères ; car pour eux les prestations ne constituent pas un investissement mais plutôt un coût. Cependant les éleveurs qui jusque là n'ont pas eu de suivi, aimeraient en avoir. Les éleveurs rencontrent d'énormes problèmes allant du vol, à la pauvreté en passant par le manque de pâturage.

- Vols : 36 citations soit 50.7% ;
- Pâturages : 43 citations soit 60.6% ;
- Coût : 34 citations soit 47.9%.

2.1.4.2.2.3-Les sous-secteurs d'appui

2.1.4.2.2.3.1-Le sous-secteur de l'alimentation animale et avicole

Pour développer le sous-secteur de l'alimentation animale et avicole, le MINEPIA s'est fixé des objectifs suivants :

- assurer aux animaux une alimentation suffisante notamment pendant la saison sèche afin de diminuer les mortalités et les pertes de poids que les déficits alimentaires causent chaque année ;

- diminuer les coûts élevés des aliments du bétail afin d'assurer un développement harmonieux des productions animales et avicoles ;
- augmenter les productions animales.

2.1.4.2.2.3.2-Le sous-secteur des industries animales

Pour développer le sous-secteur des industries animales, le MINEPIA s'est fixé des objectifs suivants :

- doter le Cameroun d'un tissu industriel en matière de productions animales (abattoirs industriels, chaîne de froid, matière de transformation des viandes, laiteries...);
- donner une plus value supplémentaire aux productions animales.

2.1.4.2.2.3.3-Le sous-secteur protection sanitaire et santé publique vétérinaire

Pour développer le sous-secteur de la protection sanitaire et santé publique vétérinaire, le MINEPIA envisage :

- de maîtriser les grandes épizooties ;
- d'assurer une bonne couverture sanitaire ;
- de développer le secteur vétérinaire privé ;
- d'assurer une bonne analyse des médicaments vétérinaires et des denrées alimentaires.

2.1.4.2.2.3.4-Le sous-secteur formation.

Pour développer le sous-secteur de formation, le MINEPIA compte :

- développer les infrastructures de formations ;
- moderniser les équipements de formation ;
- mettre au point un plan de formation, de stage et de recyclage du personnel technique et des opérateurs économiques ;
- créer un centre de formation des aviculteurs.

2.1.5-Perspective d'évolution de la profession vétérinaire du point de vue quantitatif et qualitatif

❖ Aspect quantitatif

Les perspectives d'évolution de la profession vétérinaire au Cameroun d'après les intervenants varie, et ceci en fonction des domaines d'activité. S'il y a un point sur lequel tout le monde (les personnalités enquêtées) s'accorde, c'est celui de la nécessité pour l'Etat Camerounais de procéder au recrutement de jeunes vétérinaires afin de préparer la relève. En effet d'après le diagramme d'âge d'ici 2015, 26 docteurs seront en retraite. En plus le fait que certaines personnes cumulent les postes, signifie qu'il y a manque du personnel ; par exemple tous les délégués provinciaux sont en même temps des délégués départementaux et délégués d'arrondissement ; et au niveau départemental, les délégués départementaux sont à la fois délégués d'arrondissement. Le Cameroun compte 58 départements, 270 Arrondissements. Si le Cameroun veut réellement atteindre les objectifs du millénaire, il faudrait qu'au niveau des arrondissements, les délégations soient tenues par les docteurs vétérinaires. Comme le dit l'ONG vétérinaire sans frontière Belge: « Le vétérinaire est l'acteur principal du développement des pays pastoraux pauvres ». Ainsi on peut estimer le besoin à environ 366 docteurs vétérinaires dans la fonction publique d'ici 2015. Dans le secteur privé, il faudrait dans l'avenir que tous les arrondissements et districts aient au moins un cabinet vétérinaire. D'ici 2015 le besoin peut être estimé à environ 594 docteurs vétérinaires.

Les écoles de formation des para-professionnels sont presque dépourvues de docteurs vétérinaires. Pour les trois écoles que compte le Cameroun, on estime le nombre de besoin à 12 docteurs.

Toutes les grandes fermes privées de la place sont détenues par des particuliers. Cette situation est largement décriée par beaucoup d'acteurs que nous avons rencontrés.

Le secteur de l'environnement et de la faune est aussi vierge car il n'y a pas de spécialiste dans ces domaines. Rappelons qu'il y a beaucoup de domaines d'activités où les docteurs vétérinaires peuvent mieux s'exprimer mais qui sont occupés par des ingénieurs agronomes.

✓ **Information recueillie des vétérinaires du public**

Tableau XXVIII: Perspectives d'évolution pour la profession vétérinaire au Cameroun

| | croissante | stagnation | diminution |
|--------------------------------|------------------|-----------------|------------------|
| Fonction publique | 29/46 (63%) | 11/46 (24%) | / |
| Organisme de recherche | 3/46 (6.5%) | 8/46 (17.4%) | 19/46 (41.3%) |
| Clientèle vétérinaire privé | 26/46 (56.5%) | 6/46 (13%) | 3/46 (6.5%) |
| Production animale | 24/46 (52.1%) | 11/46 (24%) | 6/46 (13%) |
| Industrie agro-alimentaire | 18/46 (39.1%) | 7/46 (15.2%) | 7/46 (15.2%) |
| Pêche et produits halieutiques | 23/46 (50%) | 7/46 (15.2%) | 6/46 (13%) |
| Environnement et faune sauvage | 16/46 (34.8%) | 7/46 (15.2%) | 8/46 (17.4%) |
| Développement (ONG...) | 26/46 (56.5%) | 4/46 (8.7%) | 3/46 (6.5%) |
| Médicaments vétérinaires | 27/46 (58.7%) | 5/46 (10.9%) | 2/46 (4.3%) |

✓ **Information recueillie des vétérinaires du privé**

Tableau XXIX: Perspectives d'évolution pour la profession vétérinaire au Cameroun

| | croissante | stagnation | diminution |
|--------------------------------|------------------|-----------------|------------------|
| Fonction publique | 14/16 (87.5%) | 2/16 (12.5%) | / |
| Organisme de recherche | 8/16 (50%) | 8/16 (50%) | / |
| Clientèle vétérinaire privé | 10/16 (62.5%) | 6/16 (37.5%) | / |
| Production animale | 10/16 (62.5%) | / | 1/16 (6.2%) |
| Industrie agro-alimentaire | 5/16 (31.2%) | 2/16 (12.5%) | 6/16 (37.5%) |
| Pêche et produits halieutiques | 4/16 (25%) | / | 10/16 (62.5%) |
| Environnement et faune sauvage | 2/16 (12.5%) | 3/16 (18.7%) | 11/16 (68.7%) |
| développement | 4/16 (25%) | 3/16 (18.7%) | 5/16 (31.2%) |
| Médicaments vétérinaires | 3/16 (18.7%) | 3/16 (18.7%) | 3/16 (18.7%) |

❖ **Aspect qualitatifs**

Le Cameroun a fort besoin de spécialistes dans plusieurs domaines. Les masters prioritaires pour le Cameroun d'après les intervenants sont illustrés dans le Tableau XXX.

Tableau XXX : Information des intervenants sur des formations spécialisées

| Masters | Nombres de fois cocher | pourcentages |
|---|------------------------|--------------|
| Epidémiologie et surveillance des animaux | 28/76 | 36.8% |
| Parasitologie | 5/76 | 6.6% |
| Faune sauvage, gestion sanitaire, environnement et pathologie | 17/76 | 22.4% |
| Clinique des animaux de compagnie | 11/76 | 14.5% |
| Clinique équine et métier du cheval | 8/76 | 10.5% |
| Médicament vétérinaire | 16/76 | 21% |
| Aquaculture, pathologie aquacole et environnement | 14/76 | 18.4% |
| Suivi technico-économique et appui aux élevages intensifiés | 25/76 | 32.9% |
| Gestion de la qualité dans les filières de production | 29/76 | 38.1% |

Par la suite certains participants nous ont fait part des propositions de masters qui sont :

- master en aviculture ;
- gestion des projets ;
- économie rurale ;
- administration des affaires ;
- psychologie des animaux ;
- production intégrée ;
- gestion de la reproduction dans les élevages de rente.

De l'avis des personnalités enquêtées, les profils de compétences attendues et les créneaux porteurs pour la profession vétérinaire au Cameroun sont :

- production : 35/54 (64.8%)
- médicaments vétérinaires : 10/54 (18.5%)
- inspection : 6/54 (11.1%)
- étude de projet : 5/54 (9.5%)
- clinique : 5/54 (9.5%)
- ONG : 1/54 (1.8%)
- Fonction publique : 1/54 (1.8%)

Chapitre 3 : Discussion et recommandations

3.1-Discussion

3.1.1-Difficultés rencontrées et solutions

L'accès aux acteurs durant la période de fin mars début avril a été très difficile. En effet tous les cadres de la fonction publique étaient allés au renouvellement des organes de base du Parti au pouvoir. Durant la période de mai nous avons eu le même problème car les préliminaires des élections législatives et municipales étaient lancées. Pour contourner ce problème nous avons été contraints de faire parti de leur équipe. L'autre difficulté était liée aux fiches des para-vétérinaires qui n'étaient pas adaptés à ceux du public. Les éleveurs avaient beaucoup de réticence à répondre aux questionnaires car ils croyaient que nous étions des agents de l'Etat qui se faisaient passer pour des étudiants afin d'avoir des informations sur leur cheptel. En effet au Cameroun, le contact le plus régulier entre éleveurs et l'Etat sont d'ordre financier. Pour remédier à cela nous leur avons suggéré de ne pas révéler leur identité.

3.1.2-Situation actuelle de la profession vétérinaire au Cameroun et place des diplômés de l'EISMV dans cette profession

3.1.2.1-Docteur vétérinaire au Cameroun

Le Cameroun compte actuellement 273 Docteurs vétérinaires inscrits à l'ordre national vétérinaire. Le secteur public compte 45.4% des docteurs vétérinaires camerounais. Le secteur privé compte 16.8% des vétérinaires camerounais. Dans l'enseignement et la recherche on compte 5.5% de docteurs vétérinaires et dans d'autres secteurs non vétérinaires on compte 1.5%. Le total est de 69.2% ; les 30.8% sont soit émigrés, soit des retraités. Ces chiffres montrent que la fonction publique occupe plus de docteurs vétérinaires que d'autres secteurs. Mais cela ne traduit pas le

fait que les docteurs vétérinaires ont beaucoup plus un faible pour le secteur public. Cela peut être dû soit au manque de moyens pour s'installer en privé car les 100% des vétérinaires privés n'ont pas bénéficié d'une subvention d'après notre enquête. En outre, le nombre des vétérinaires du privé est passé de 23 (9.6%) en 2002 à 47 (12.3%) en 2006 donc une augmentation de 2.7%. Le manque d'application de la législation qui entraîne la concurrence déloyale, l'absence du mandat sanitaire sont autant d'argument qui explique ce pourcentage du public. Les diplômés de l'EISMV sont majoritaires à la fonction publique d'après l'annuaire vétérinaire édition 2000. Ceci est sans doute dû au fait qu'après la création de l'EISMV les docteurs camerounais étaient plus formés à Dakar. En plus ces diplômés sont en majorité sortis avant la mise en place du PAS. Certains diplômés questionnés ont pour la plupart eu à faire des formations complémentaires surtout dans leur domaine d'exercice.

Le privé représente 20.8% et ceux de l'EISMV représentent 25% des 20.8% et 5.6% de ces diplômés ayant participé à l'enquête; ce qui se justifie par le fait que la privatisation de la profession vétérinaire intervient au moment où le Cameroun n'avait presque plus d'étudiant à l'EISMV. L'augmentation du nombre des vétérinaires du privé entre 2000 et 2007 sont des signes qui montrent que ce secteur est encore exploitable. Cependant il souffre d'une inorganisation et d'une concurrence déloyale. L'intérêt pour le privé est d'autant plus grand malgré les problèmes. Les questionnés disent à 80% que si cela était à refaire ils n'hésiteront pas. Mais ce qui reste déplorable, c'est que tous sont dans le secteur des médicaments vétérinaires (pharmacie-clinique ; grossiste ; représentant de firme) reconnus par tous comme étant le plus rentable actuellement au Cameroun. Ainsi donc, les autres domaines où le docteur vétérinaire est appelé à faire valoir ses compétences sont occupées par les para-professionnels en occurrence les ingénieurs agronomes.

Dans d'autres secteurs, les vétérinaires ont du mal à s'imposer ce qui se justifie par un taux faible qui est de l'ordre de 2.6%. Ceux issus de l'EISMV représentent 50% des 2.6%.

Les para vétérinaires n'ont pas le droit d'ouvrir un cabinet vétérinaire ou une pharmacie dans une zone où est installé un docteur vétérinaire privé. On les rencontre dans les zones très reculées. Ils ne constituent pas une menace pour les vétérinaires du privé à l'heure actuelle.

Par comparaison avec les résultats des enquêtes antérieures :

En 2006, une étude conduite par l'EISMV a porté sur 24 de ses diplômés ressortissants de huit pays membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal et Togo). Parmi ces 24 vétérinaires, 14 sont sortis avant la libéralisation de la profession vétérinaire dans leur pays. Il ressort que 60% des intervenants sont dans le public, que 96% ont fait une formation complémentaire et 77% ont rencontré diverses difficultés pour leur insertion professionnelle. En dehors du fait que le taux des diplômés ayant rencontré des problèmes est élevé, les autres résultats sont similaires à ceux obtenus au Cameroun.

Une autre étude a été réalisée en 2007 (Janvier-Mai) par NDUNGUTSE [17] au Rwanda. Elle a porté sur 62 vétérinaires exerçant au Rwanda dont 17 sortis de l'EISMV parmi lesquels :

- 50% sont dans le public ;
- 65% ont fait une formation complémentaire ;
- 63% ont rencontré diverses difficultés pour leur insertion professionnelle.

Il ressort des résultats le même constat que celui obtenu avec l'enquête conduite par l'EISMV qui a porté sur 24 de ses diplômés ressortissants de huit pays membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal et Togo).

Une autre étude a été réalisée en 2007 au Bénin par NOUDEKE Nestor [18]. Elle a porté sur 32 vétérinaires exerçant au Bénin dont 12 sortis de l'EISMV parmi lesquels :

- 41.7% sont dans la fonction publique ;
- 58.3% sont dans le privé ;

- 75% ont rencontré des difficultés pour leur insertion professionnelle.

Contrairement au Cameroun, le pourcentage des vétérinaires du public est faible ; et le pourcentage des personnes ayant rencontré des problèmes pour leur insertion est élevé.

Les divergences des résultats seraient dues à l'échantillonnage des participants.

3.1.3-Cas des diplômés de l'EISMV

Soixante dix sept virgule huit (77.8%) des diplômés de Dakar ayant répondu aux questionnaires ont trouvé leur formation satisfaisante ; et 11.1% l'ont trouvé très satisfaisante ; à l'opposé, 8.3% l'ont trouvé insuffisante et 2.8% l'ont trouvé très insuffisante. Bien que l'insuffisance de la pratique soit incriminée ; le fait que ce soit en majorité des bureaucrates qui se sont plaints majoritairement, peut nous laisser croire qu'ils ont perdu sans doute beaucoup de notion. Néanmoins ces résultats sont similaires à ceux obtenus lors de l'enquête effectuée par l'EISMV appelée « direx d'acteurs », à ceux obtenus par NDUNGUTSE [17] ou 65% jugent la formation satisfaisante ; et à ceux obtenus par NOUDEKE [18].

3.1.4-Orientation actuelle de la politique sectorielle du MINEPIA

En général, le secteur de l'élevage, des pêches et des industries animales est confronté aux contraintes majeures sur le plan de la santé animale, de l'alimentation et abreuvement, managérial, organisationnel et de finance. Face à cette multitude de contraintes qui compromettent la croissance soutenue et durable de l'élevage, des pêches et des industries animales camerounais, la stratégie du MINEPIA intègre le schéma global de développement rural. Cette stratégie d'ailleurs s'articule le long de quatre axes à savoir :

- la modernisation de l'appareil de production ;
- l'amélioration du cadre institutionnel ;

- l'amélioration du cadre incitatif ;
- la gestion durable des ressources naturelles.

Par comparaison aux travaux effectués au Bénin et au Rwanda, il en ressort que :

- Au Rwanda, la politique actuelle de l'élevage est le développement des ressources animales en passant par l'amélioration génétique. Il faut alors une bonne organisation des éleveurs, des moyens techniques et financiers pour accompagner cette politique.
- Au Benin la politique du gouvernement est d'augmenter son dispositif de production en organisant toutes les filières. Tout ceci passe par l'amélioration du cadre incitatif et institutionnel.

Ces résultats corroborent les nôtres.

3.1.5-Rôle joué par la profession vétérinaire.

Les docteurs vétérinaires du privé sont presque absents sur le terrain ceci parce qu'ils sont en concurrence déloyale avec l'Etat; les infirmiers gagnent le terrain car ils sont très nombreux et ils acceptent travailler à des frais de rémunération symbolique. Si les éleveurs de porcs sollicitent trop les docteurs vétérinaires, cela se justifie par la mise en place du projet porc et ceux des bovins uniquement lors des vaccinations obligatoires. Le fait de ne pas rencontrer les vétérinaires dans les sociétés de pêches ou laitière se justifie par le manque d'information de ce qu'est un vétérinaire. Les para-vétérinaires sont très actifs dans des zones reculées.

Au Bénin et au Rwanda les vétérinaires du privé sont installés en zone urbaine. En outre, dans ces pays les vétérinaires sont absents au niveau de la faune sauvage et de l'environnement. Hormis le fait qu'au Cameroun seul les docteurs vétérinaires ont le droit d'ouvrir une clinique, alors qu'au Benin les para-vétérinaires ont le droit d'ouvrir une clinique, le reste des résultats est similaire.

3.1.6-Perspective d'évolution de la profession vétérinaire du point de vue quantitatif et qualitatif

3.1.6.1-Point de vue quantitatif

Les résultats nous montrent que les perspectives d'évolution au niveau de la fonction publique sera croissante (63%) d'après le personnel du publique. Ceux du privé pensent la même chose mais avec un taux de 87.5%. En effet si on ne recrute pas à la fonction publique, la demande sera très forte. On estime pour 2015 un nombre de 690 docteurs vétérinaires dans le public et le privé. Au niveau de la recherche 41.3% des vétérinaires du public pensent qu'elle sera en diminution ; tandis que 50% des privés pensent qu'elle sera stagnante et 50% pensent qu'elle sera croissante.

Ceux du privé et de la fonction publique pensent que les productions animales seront croissantes. En effet ce secteur (production) étant vierge et que la clientèle privée est ce qui reste de plus possible malgré les difficultés qui y sont. Au niveau du secteur des médicaments vétérinaires, 58.7% de vétérinaires du public pensent qu'il sera croissant ; tandis que à proportion égale ceux du privé pensent qu'il sera croissant, stagnant ou en diminution. La concurrence déloyale qui anime ce secteur fait que les privés ne peuvent se départager ; car les exportateurs sont à la fois grossistes et détaillant.

Les éleveurs que nous avons pu rencontrer aimeraient augmenter leur cheptel. Cependant la poussée démographique au Cameroun est d'autant inquiétante que vraisemblablement les populations auront besoin de protéine animale. C'est pourquoi le gouvernement camerounais compte doubler sa production animale et par secteur d'activité [8].

Au Bénin, le besoin est présent sur le terrain mais il y a des contraintes économiques. Les éleveurs sans exception prévoient agrandir la taille de leur cheptel, mais dans le même temps, ils jugent trop élevés les honoraires des

vétérinaires. Ceci est dû au fait que nos éleveurs n'ont pas encore compris que l'élevage est une activité économique.

Au Rwanda la demande est aussi grande en termes de quantité que de qualité.

3.1.6.2-Point de vue qualitatif

Par ordre décroissant les masters jugés prioritaires pour le Cameroun sont :

- gestion de la qualité dans les filières de production ;
- épidémiologie et surveillance des maladies ;
- suivi technico-économique et appui au élevage intensifié ;
- faune sauvage, gestion sanitaire, environnement et pathologie;
- médicaments vétérinaires ;
- aquaculture, pathologies aquacoles et environnement ;
- clinique des animaux de compagnies ;
- clinique équine et métier du cheval ;
- parasitologie.

En plus de ceux cités les propositions de masters faites par les participants tournent toujours autour de la production ainsi on a :

- master en aviculture ;
- gestion des projets d'élevage ;
- économie rurale ;
- business administration ;
- psychologie des animaux ;
- production intégré ;
- gestion de la reproduction dans les élevages de rente.

Les créneaux porteurs de la profession se présentent ainsi d'après les enquêtes :

- production : 35/54 (64.8%)
- médicaments vétérinaires : 10/54 (18.5%)

- inspection : 6/54 (11.1%)
- étude de projet : 5/54 (9.5%)
- clinique : 5/54 (9.5%)
- ONGs : 1/54 (1.8%)
- fonction publique : 1/54 (1.8%).

En effet avec la montée démographique, il va devoir produire pour satisfaire les populations en protéine d'origine animale étant donné que la population camerounaise est estimée à 25.5 million d'habitants en 2020.

Par comparaison :

➤ au Rwanda :

Les créneaux porteurs de la profession vétérinaire d'après les vétérinaires, les décideurs et autres institutions intervenant dans l'élevage au Rwanda sont la clientèle privée, la gestion des grandes fermes d'Etat ou des particuliers, l'enseignement et la recherche, la consultance, les élevages intensifiés, les acteurs dans les ONG et projets d'appui à l'élevage, la conservation de la faune sauvage, la biodiversité, l'environnement, les technologies alimentaires pour la valorisation des productions animales, la fonction publique centralisée et décentralisée, ainsi que l'importation et commercialisation des produits agricoles [17].

➤ Au Benin les créneaux porteurs de la profession sont :

De l'avis des personnalités enquêtées, les profils de compétences attendues et les créneaux porteurs pour la profession vétérinaire au Bénin à l'horizon 2012 sont :

- ☞ importation d'intrants zootechniques ;
- ☞ pharmacie clinique ;
- ☞ ferme de production (Porc ; volaille ; lapin ; aulacode ; petits ruminants) ;
- ☞ gestion des entreprises ;
- ☞ grossiste importateur de médicaments ;
- ☞ bureau d'étude ;

Les spécialisations sont :

- ☞ spécialisation telle que: véto-économiste qui est différent d'agro-économiste ; zootechnicien ;
- ☞ gestion de la qualité
- ☞ insémination artificielle ;
- ☞ planification [18].

Les résultats obtenus sont similaires aux enquêtes menées au Cameroun. On note néanmoins, les différences au niveau du secteur de la pêche, qui est en avance au Cameroun.

En somme le tableau XXXI récapitule les comparaisons par rapport au Bénin et au Rwanda.

Tableau XXXI : Comparaisons par rapport au Bénin et au Rwanda.

| Elément de comparaisons | Bénin | Cameroun | Rwanda |
|---|--|--|---|
| Difficultés rencontrées | Pourcentage élevé | Pourcentage moyen | Pourcentage élevé |
| Besoins en effectif | 125 Dr (2012) | 690 Dr (2015) | Pas défini |
| Créneaux porteurs | * production *médicaments vétérinaires *inspection *étude de projet *clinique *ONG *fonction publique | *médicaments vétérinaires *clinique * production *inspection *gestion | * production *médicaments vétérinaires *inspection *étude de projet *ONG |
| Qualité de la formation à l'EISMV | Satisfaisante en générale | Satisfaisante en générale | Satisfaisante en générale |
| Formations complémentaires prioritaires | *production animale *contrôle et inspection des denrées d'origine animale *domaine de la pêche *domaine de la santé animale | *production animale *contrôle et inspection des denrées d'origine animale *insémination artificielle | *production animale *contrôle et inspection des denrées d'origine animale *économie vétérinaire *maladie tropicale des animaux *environnement et biodiversité |

3.2-Recommandations

3.2.1-A l'EISMV

Conscient des enjeux qui sont les leurs, l'EISMV pour garder sa renommée et tout le bien qu'on connaît d'elle, doit pouvoir adapter l'enseignement aux réalités du terrain et jeté un très grand dévolu sur la pratique.

En outre l'EISMV doit :

- ☞ créer des partenariats avec les CNFZVH du Cameroun ;
- ☞ organiser des séminaires ;
- ☞ renforcer la pratique.

3.1.2-A L'Etat camerounais

L'un des défis du millénaire est la lutte contre la pauvreté ; il est donc important de créer des richesses. Pour cela le gouvernement camerounais doit :

- ☞ mettre un accent particulier sur l'agriculture et l'élevage qui constituent les deux mamelles du développement des pays en voie de développement ;
- ☞ s'appuyer sur le secteur privé, les éleveurs et partenaires ;
- ☞ conserver une fonction d'orientation :

L'Etat, par des mesures incitatives, doit orienter les activités des opérateurs privés. Ces mesures doivent notamment être envisagées pour encourager leur installation en particulier dans les zones peu attractives ou les inciter à mener des actions dans le domaine de la formation des producteurs et de l'appui aux organisations professionnelles d'éleveurs ;

- ☞ Conserver une fonction de coordination et de régulation :

L'Etat, doit mettre en place des cadres de concertation associant des représentants des éleveurs, des vétérinaires privés et des services vétérinaires publics. Ce faisant, il doit veiller à ce que les rôles et

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

attributions de chaque catégorie d'acteurs dans la santé animale soient clairement formalisés sur la base des normes de l'OIE ainsi que les relations devant s'établir entre elles. L'Etat doit assurer l'information de tous les acteurs au sujet du cadre réglementaire et du dispositif institutionnel ;

☞ Conserver sa fonction de contrôle :

Mise en forme : Puces et numéros

L'Etat, doit avoir pour priorité la fourniture de services vétérinaires de qualité. Il doit mettre en place des activités de contrôle stricte. Il doit de ce fait :

Mise en forme : Puces et numéros

- assainir le marché des médicaments vétérinaires en réprimant les importations frauduleuses, l'usage et la vente de médicaments de contrefaçon, le colportage par des acteurs illégaux, la vente illégale au détail, notamment en s'assurant que les médicaments vétérinaires sont entièrement sous le contrôle des vétérinaires ;
- s'assurer que toutes les activités vétérinaires sont validées par l'Ordre des vétérinaires et qu'ils satisfont à la réglementation existante ainsi qu'aux recommandations de l'OIE ;
- Faciliter l'installation des privés.

3.1.3-A L'ONVC

Son manque de dynamisme est un grand handicap pour le rayonnement de la profession. On leur recommande :

- ☞ de faire un état des lieux sur l'exercice de la profession vétérinaire en clientèle privé ;
- ☞ de définir les répartitions zonales d'exercice des vétérinaires du privé ;
- ☞ d'encourager l'installation en milieu rural .

3.1.4-Aux étudiants.

Les étudiants doivent se mettre en tête que la profession vétérinaire est une profession libérale. En plus ils doivent :

- ☞ monter des plans d'affaire avec une stratégie de promotion des filières animales ; être agressif sur le plan du marketing ;
- ☞ être producteur ou importateur d'intrants et de médicaments vétérinaires sont des créneaux très porteurs ;
- ☞ être moralement fort et courageux car il y a du travail ; ne pas croiser les bras ; se mettre dans la tête que ça va marcher ; être patient ;
- ☞ avoir une idée précise de ce qu'on veut faire, être persévérant et ne pas trop attendre de l'Etat ;
- ☞ accepter aller sur le terrain, aimer les zones rurales ;
- ☞ avoir le sens du commerce, entreprendre des initiatives privées et diversifier ses activités.

3.1.4- Aux éleveurs

Nous leur recommandons de s'organiser par filière de production, de ne plus considérer les services vétérinaires comme étant un coût, mais plutôt comme un investissement et de créer une organisation des professionnels.

3.1.5- Aux para-vétérinaires

Nous leur recommandons de redynamiser leur syndicat.

Conclusion

L'EISMV se veut une école de référence et d'excellence dans le monde entier. Conscient des enjeux qui sont les siens, l'EISMV est en phase d'élaborer son projet d'établissement ; c'est ainsi que des étudiants de trois pays membres de l'école à savoir le Bénin, le Cameroun et le Rwanda ont été choisis pour mener des études dans leurs pays respectifs ; dans le but de préciser ou de valider les enquêtes antérieures menées par l'EISMV.

Au Cameroun, cette étude nous a permis de caractériser la profession vétérinaire, de caractériser la profession des para vétérinaires, d'analyser les besoins et les priorités du secteur vétérinaire et de l'élevage. Afin d'identifier les itinéraires d'insertion et les dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle.

En effet au Cameroun on compte à l'heure actuelle 273 docteurs vétérinaires inscrits à l'ordre national vétérinaire du Cameroun et viennent un peu de partout. L'EISMV en a formé une grande partie ; qui ont eu à faire des formations post-doctorales. Ces vétérinaires se trouvent en majorité dans la fonction publique qui sera encore demandeur d'ici peu. Le secteur privé compte assez de docteurs vétérinaires et est un secteur très porteur dans l'avenir si les jeunes diplômés trouvent les moyens de s'y installer. Cependant d'autres secteurs comme l'enseignement, la recherche et les ONGs, sont des opportunités qui se pressentent de plus en plus.

Au Cameroun, la profession souffre d'un manque de législation, d'organisation et d'une concurrence déloyale entre privé et Etat ; et entre privés eux même. La privatisation reste perçue comme un simple transfert de certaines fonctions autrefois remplies par l'Etat. Au niveau des vétérinaires privés, les problèmes signalés relèvent de l'installation des vétérinaires privés d'une part, et d'autre part, des modalités d'exercice de leur activité.

Les para-vétérinaires sont en majorité formés sur place ; ils représentent les 90% du personnel du MINEPIA. Cependant le manque des enseignants dans les centres de formation nous pousse à nous poser des questions sur la qualité des services qu'ils peuvent donner. Pour ceux qui exercent dans le privé, ils ne constituent pas actuellement une menace pour les docteurs vétérinaires. Bien que très présents près des éleveurs ils exercent en milieu rural où on note l'absence très caractérisée des docteurs vétérinaires. Mais dans un futur proche cela pourra être le cas.

Les éleveurs camerounais n'ont pas encore la culture de faire consulter leurs animaux en dehors des campagnes de vaccination obligatoire. Pour eux, la prestation est perçue comme un coût et non un investissement.

La population camerounaise étant très galopante, pourra atteindre d'ici 2020 (25.5 millions) d'habitants [1]. Conscient de cet enjeu, le gouvernement camerounais a défini une politique sectorielle dont les orientations sont résolument tournées vers l'avenir. Les objectifs généraux s'articulent autour de six points :

- augmenter les productions animales et halieutiques ;
- augmenter les revenus des producteurs ;
- désengager l'état ;
- améliorer la gestion concertée de l'espace rural d'une manière durable ;
- organiser et renforcer les capacités techniques des producteurs et des professionnels de l'élevage et des pêches ;
- assurer l'aménagement et le développement durables des pêches.

Pour espérer atteindre ces objectifs, il ne faut pas en faire une politique qui dormira dans les tiroirs.

Parmi les créneaux porteurs on peut souligner : la production; la clientèle privé ; les médicaments vétérinaires ; les ONGs et enfin la fonction publique.

Les diplômés de Dakar ayant participé à l'enquête ont estimé que leur formation était satisfaisante ; et cependant un accent devrait être mis sur la pratique.

Cette étude nous a permis de découvrir les facettes de la profession qui au Cameroun n'est qu'au stade de gestation. Le gouvernement gagnerait à suivre les recommandations. En somme, cette étude fut une expérience magnifique malgré les difficultés rencontrées sur le terrain. Elle nous a permis de rencontrer beaucoup d'acteurs du monde vétérinaire. Il faut dire que partout où nous sommes passés, nous avons été bien reçu et bien traité. Etre diplômé de Dakar garde encore tout son sens au sein de la communauté vétérinaire du Cameroun. A l'EISMV nous lui recommandons de poursuivre ces études dans d'autres pays membres de l'école.

Références bibliographiques

1-ABIOLA F. A., 1998

Adéquation formation/emploi : une exigence pour l'amélioration des productions agricoles en Afrique subsaharienne (201-208). *In* : Les cahiers de l'EISMV ; Cahier N°3 : Acte du séminaire sur l'Etude des contraintes au développement des productions animales en Afrique subsaharienne.-Dakar. 386p

2-BULLETIN OFFICIEL DE L'EDUCATION NATIONALE., 1990

Circulaire N°90-108 du 17 mai 1990 NOR : MENL9050206. *Bull. Off. de l'Educ. Nat.* (21) : 24 Mai. <En ligne> Accès Internet : http://www.ac-nancy-metz.fr/vie_scolaire/culture/cvs_culture.htm (Page consultée le 05/11/2006)

3-ANNUAIRE VETERINAIRE ; 2000

Annuaire des docteurs et auxiliaires vétérinaires, des cadres et techniciens des productions et des industries animales, des pêches et d'aquaculture du Cameroun. 334p

4- Cameroun. CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE DES MINES ET DE L'ARTISANAT ; 2006

Profil sectoriel de l'élevage, pêche et industrie animales du Cameroun. 8p

5- Cameroun. Ministère de l'administration territoriale, 1999.

Aperçu sur la pathologie de l'aulacode.

Rev.Int. pour la Conservation de la Nature en Afrique 4(4), pp 29-37

6- Cameroun. Ministère de l'Economie et des Finances, 2000a.

Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale

Cameroun en chiffre 1999-Yaoundé : DSCN, 200p

7- Cameroun. MINISTERE DE L'ELEVAGE DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES. 2000

Rapport d'activités du MINEPIA. 150p

8- Cameroun. MINISTERE DE L'ELEVAGE DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES. 2000

Politique sectorielle du Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animale. 90p

9- Cameroun. MINISTERE DE L'ELEVAGE DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES. 2000

Stratégie sectorielle du Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animale. 70p

10-CHENEAU Y. ; EI IDRISSE A.H. et WARD D., 2004

Évaluation des forces et des faiblesses des systèmes vétérinaires actuels dans les pays en développement. *Rev. Sci. Tech. Off. Int. Epiz.*, **23** (1) : 351-359. <En ligne> Accès Internet :

<http://www.oie.int/eng/publicat> (Page consultée le 02/03/2007)

11-CIA WORLD FACTBOOK

INDEX MUNDI ; comparaison des pays.Taux de chômage < En ligne>

Consulté le 25/05/07. Accès Internet :

12-HAAN C., 2003

Les institutions vétérinaires dans le monde en développement : situation actuelle et besoins futurs.- *Rev. Sci.Tech.*, **23** (1) : Avril. <En ligne> Accès Internet : <http://www.oie.int/eng/publicat> (Page consultée le 22/01/2007)

13-KABORET Y. Y., 2000

Eviter la fuite des cerveaux en Afrique subsaharienne : rôle des institutions sous-régionales de formation et de recherche (184-195). *In* : Exode des compétences et développement des capacités en Afrique.-CEA/CRDI/OIM. 234p

14-LAPORTE J. P., 1998

Agir sur les contraintes sociétales et économiques pour le développement des productions animales en Afrique subsaharienne (115-127).*In* : Les cahiers de l'EISMV ; Cahier N°3 : Acte du séminaire sur l'Etude des contraintes au développement des productions animales en Afrique subsaharienne.-Dakar. 386p

15-MAHAMAT A.A ; 20002

La filière des œufs de consommation au Cameroun
Th Méd. Vet :Dakar ;33, 129p

16-MOURA J.A. ; BEDOYA M. et AGUDELO M. P., 2004

Relation entre les services vétérinaires des secteurs public et privé dans les domaines de l'épidémiologie et du contrôle des maladies contagieuses. *Rev. Sci. Tech. Off. Int. Epiz.*, **23** (1) : 79-93. <En ligne> Accès Internet : <http://www.oie.int/eng/publicat> (Page consultée le 18/04/2007)

17-NDUNGUTSE F.X. ; 2007

Etude sur les besoins et les priorités du Rwanda dans le secteur de l'élevage et vétérinaire ainsi que les secteurs d'emploi porteur des diplômés vétérinaires

Thèse : Méd.Vet : Dakar ; 9

18-NOUDEKE N. ; 2007

Etude sur l'identification des besoins, priorités et emplois porteurs dans les secteurs vétérinaires et de l'élevage au Bénin

Thèse : Méd.Vet : Dakar

19-ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE ANIMALE., 2006

Nécessité d'évolution du contenu de l'enseignement vétérinaire en vue de répondre aux nouvelles attentes de la société. 74^{ème} session générale, comité internationale.- Paris 21-26 Mai. <En ligne> Accès Internet :

<http://www.oie.int/eng/publicat> (Page consultée le 16/10/2006)

20-[THIERMANN A.](#), 2004

Les différents niveaux de prestation de services : professionnels, para professionnels et personnels auxiliaires. <En ligne> Accès Internet :

<http://www.oie.int/fr/publicat> (Page consultée le 03/04/2)

21-UEMOA., 2003

Evaluation des capacités nationales de contrôle zoo-sanitaire et des besoins en formation dans les pays de la zone UEMOA /FAO

22- WIKIPEDIA (2007)

Encyclopédie libre. La carte du Cameroun. <En ligne> consulté le 25/05/07

Accès Internet : www.fr.wikipedia/wiki/cameroun.



ANNEXES

FICHE D'ENTRETIEN AVEC

UN FRE CHARGE DE L'ELEVAGE

Date :.....
Nom et Prénoms :.....
Depuis quand êtes vous à la tête du ministère ?.....
Quels sont les points forts et les faiblesses du secteur d'élevage ?.....
Quelles sont les opportunités pour ce secteur et les menaces qui pèsent sur lui.. ?.....
Quelles sont les principales orientations de la politique actuelle de développement dans le secteur de l'élevage ?.....
.....
Dans le domaine de l'élevage quelles sont les filières prioritaires pour le gouvernement dans les prochaines années ?.....
.....
Les besoins et les conséquences de cette tendance ?
.....
En terme d'organisation des filières de productions animales quelle est la situation ?.....
Quelles sont les actions conduites dans ce domaine par votre ministère ?.....
.....
Quelles sont les filières de production qui ont aujourd'hui le plus besoin d'assistance et de quels types d'assistance ont-elle besoin ?.....
.....
Dans les prochaines années quels seront les besoins en nombre de Docteurs vétérinaires dans le secteur public et dans le secteur privé ? Et quelles sont les compétences attendues de leur part dans ces différents secteurs ?.....
.....
Quelles sont les dispositions prises pour satisfaire ces besoins ?
.....
.....
Etes vous satisfait de la façon dont l'élevage est encadré, que ce soit par les Dr vétérinaires, les paras vétérinaires ou les auxiliaires d'élevage ? Quels sont les principaux problèmes rencontrés et quelles sont les dispositions prises pour les résoudre ?.....
.....
Quelles sont selon vous les voies d'insertion les plus faciles pour un jeune Dr vétérinaire ?.....
.....
Existe-t-il des dispositifs d'appui à l'insertion des jeunes diplômés et notamment les vétérinaires ? Si oui quels sont-ils ?
.....
Quels sont les défis qui attendent les vétérinaires dans les prochaines années ?.....
.....
.....
Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle ?.....
.....
.....

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE L'ELEVAGE

Date :
 Nom et Prénoms :
 Quels sont aujourd'hui les principaux problèmes du secteur de l'élevage ?
 Quelles sont les dispositions prises pour les résoudre ?
 Quelle est la filière ou le système de production le plus affecté

Quelles sont les filières considérées comme prioritaires ?
 Poisson Bœuf Mouton Porc

Volailles Lapin Lait Autres

Quels types d'appui leur sont apportés ?

Quelles sont les ressources humaines relevant de votre Direction ?
 A la capitale En province

Nb de docteurs vétérinaires
 Nb d'ingénieurs
 Nb de techniciens ou d'agents techniques

| | | |
|-------------------|--|--|
| Autres (préciser) | | |
|-------------------|--|--|

Quelles sont les ressources humaines du secteur privé en appui à l'élevage ?

| | A la capitale | En province |
|--|---------------|-------------|
| Nb de docteurs vétérinaires | | |
| Nb d'ingénieurs | | |
| Nb de techniciens ou d'agents techniques | | |
| Autres (préciser) | | |

Où et par qui ont été formées ces ressources humaines ?

| | Ecoles | Niveau de recrutement | Durée de la formation |
|-----------------------|--------|-----------------------|-----------------------|
| Docteurs vétérinaires | | | |
| Ingénieurs | | | |
| Techniciens | | | |
| Agents techniques | | | |
| Autres (préciser) | | | |

Quelle est la répartition des ressources humaines en province et en fonction du cheptel ?

| | Région 1 (préciser) | Région 2 (préciser) | Région 3 (préciser) | Région 4 (préciser) |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Données cheptel (dromadaires, bovins, petits ruminants, porcins, volailles) | | | | |
| Secteur public Nb Vétos Nb ingénieurs Nb techniciens et agents Autre (préciser) | | | | |
| Secteur privé Nb Vétos Nb ingénieurs Nb techniciens et agents Autre (préciser) | | | | |

Quelles sont, selon vous, les principales difficultés rencontrées par les vétérinaires privés ? Comment y remédier ?

A combien estimez-vous le nombre de vétérinaires privés nécessaire au pays à l'horizon 2015 ? Attendez-vous des profils de compétences particuliers de leur part ?

.....
.....

Quels sont selon vous les principaux atouts et les principales faiblesses des ressources humaines vétérinaires relevant de votre Direction (en terme de nombre, d'âge et de compétences) ?

.....
.....

Quels types de poste sont-ils occupés par des vétérinaires au sein de votre Direction ?

.....
.....

Quel est le niveau moyen de rémunération mensuel des vétérinaires publics dans votre Direction (donner une fourchette) ?

.....
.....

A combien estimez-vous le nombre de vétérinaires publics à recruter d'ici 2015 ? Attendez-vous des profils de compétences particuliers de leur part ?

.....
.....

Comment est ce que les éleveurs sont organisés et comment accèdent-ils à des prestations d'appui en santé et productions animales ? Quelles difficultés rencontrent-ils dans ce domaine et comment y remédier ?.....

.....
.....

Quelle est aujourd'hui la situation du cheptel national en fonction des types d'élevage ? Quels problèmes rencontrés et quelles solutions envisageables ?.....

.....
.....

Quelles sont selon vous les filières ou les secteurs où l'insertion professionnelle d'un jeune vétérinaire diplômé serait la plus facile ?.....

.....
.....

Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle ?.....

.....
.....

En dehors de l'exercice privé en clientèle et de la fonction publique d'appui à l'élevage et des services vétérinaires voyez-vous d'autres secteurs d'activités dans lesquels des docteurs vétérinaires travaillent actuellement ou sont susceptibles à court terme de travailler (stratégie d'essaimage) ? Lesquels et quelles sont les conditions que ces diplômés devraient satisfaire pour s'y insérer ?.....

.....
.....

Quelle est la situation du mandat sanitaire (nb de mandataires, fonctions déléguées, problèmes rencontrés, perspectives) ?

.....
.....

Quels sont les secteurs d'emploi occupés par les vétérinaires dans le secteur privé et dans le secteur public ?.....

.....
.....

Quels types de fonctions, quelles répartitions par type d'emploi et par localisation géographique ?.....

.....
.....

Quels sont les autres intervenants en dehors des vétérinaires ?.....

.....
.....

Ecole de formation :

Depuis quand êtes vous Directeur de l'élevage ?.....

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE LA PECHE

Date :.....
Nom et Prénoms :.....
Sur le plan national comment est structuré le secteur de la pêche
.....
.....
Quel est le niveau de la production annuelle
.....
Quels sont les principaux problèmes liés à la filière de la pêche au niveau des différents secteurs professionnels qui s'y rattachent ?
.....
.....
.....
Combien de Docteurs vétérinaires interviennent-ils dans le secteur public de la pêche et dans le secteur privé de la pêche ? Quels types de postes occupent-ils, quels types de fonctions assurent-ils ?..... ?
.....
.....
.....
A votre avis, le secteur de la pêche est-il un secteur où l'insertion professionnelle est facile pour un jeune vétérinaire ? A quelles conditions ? A combien estimez-vous le nombre de vétérinaires nécessaire dans ce secteur d'ici 2015 (dans le secteur privé et dans le secteur public) ?.....
.....
.....
Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle ?.....
.....
.....
.....
.....
Ecole de formation :.....
Depuis quand êtes vous Directeur de la pêche ?.....

FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Date :.....
Nom et Prénoms :.....
Sur le plan national comment est structuré le secteur de l'environnement ?.....
.....
.....
Quels sont les principales activités conduites dans ce domaine ?.....
.....
Quels sont les principaux problèmes rencontrés ?.....
.....
.....
Combien de Docteurs vétérinaires interviennent-ils dans le secteur de l'environnement ? Quels types de postes occupent-ils, quels types de fonctions assurent-ils ?
.....
.....
.....
A votre avis, le secteur de l'environnement est-il un secteur où l'insertion professionnelle est facile pour un jeune vétérinaire ? A quelles conditions ? A combien estimez-vous le nombre de vétérinaires nécessaire dans ce secteur d'ici 2015 ?.....
.....
.....
Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle ?.....
.....
.....
.....
Ecole de formation :.....
Depuis quand êtes vous Directeur de l'environnement ?.....

**FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE PRESIDENT DE L'ORDRE DES DOCTEURS
VETERINAIRES**

Date :.....

Nom et Prénoms :.....

Ecole de formation :.....

Depuis quand l'Ordre existe-t-il ?.....

Depuis quand êtes vous devenu Président ?.....

Combien de membres comptez vous à ce jour ? Sont-ils tous docteurs vétérinaires ou y a-t-il d'autres professions représentées (et dans ce cas nb de membres inscrits pour chaque type de profession) ?

Existe-t-il d'autres modes d'organisation de la profession (associations locales ou régionales par exemple) en complément de l'Ordre et si oui lesquels ?

Combien de vétérinaires sont dans le privé et combien sont dans la fonction publique ?.....

Où ont-ils été formés (préciser nb de diplômés par école de formation) ?

Selon vous quels sont les besoins en docteurs vétérinaires à l'horizon 2015, dans le secteur public et dans le secteur privé ? Quelles sont les compétences particulières qui seront attendues d'eux ?

Quels sont les principaux problèmes auxquels sont confrontés les vétérinaires aujourd'hui ? Dans le secteur public d'une part et dans le secteur privé d'autre part ?.....

Quelles sont selon vous les filières qui ont le plus besoin de vétérinaires aujourd'hui ou qui en auront le plus besoin dans un avenir proche ?.....

Quelles sont les principales activités des vétérinaires privés ?

Voyez-vous d'autres domaines d'activités que les vétérinaires privés devraient développer pour mieux répondre aux besoins des éleveurs ou pour améliorer leur situation ?

Comment se répartissent-ils sur le territoire ? (nb par région et précision si activités plutôt urbaine, rurale ou mixte) ?

Quel est le niveau moyen de rémunération mensuel des vétérinaires privés (donner une fourchette) ?

Quelle est la situation du mandat sanitaire (nb de mandataires, fonctions déléguées, problèmes rencontrés, perspectives) ?

Est-ce que les vétérinaires respectent les décisions prises par l'Ordre ?.....

Existen-ils des mesures pour aider les jeunes vétérinaires en vue de leur insertion professionnelle ?.....

Quel rôle joue actuellement l'Ordre des vétérinaires dans l'appui à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés ?

.....

Quelles sont selon vous les filières ou les secteurs où l'insertion professionnelle d'un jeune vétérinaire diplômé serait la plus facile ?.....

.....

Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle ?

.....

En dehors de l'exercice privé en clientèle et de la fonction publique d'appui à l'élevage et des services vétérinaires voyez-vous d'autres secteurs d'activités dans lesquels des docteurs vétérinaires travaillent actuellement ou sont susceptibles à court terme de travailler (stratégie d'essaimage) ? Lesquels et quelles sont les conditions que ces diplômés devraient satisfaire pour s'y insérer ?

.....

.....

**FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE DELEGUE PROVINCIAL OU
DEPARTEMENTAL**

Date :.....
Nom et Prénoms :.....
Ecole de formation :.....
Quelles sont les données concernant l'élevage dans votre secteur (nb d'éleveurs, nb de dromadaires, bovins, petits ruminants, porcins, volailles) ?
.....
Quelles sont les filières de productions animales qui sont présentes dans votre secteur ?.....
.....
Quelles sont celles qui sont prioritaires (soit parce qu'elles concernent un grand nombre d'éleveurs soit en raison de leur importance économique) ?.....
.....
Comment sont organisées les activités d'appui à l'élevage dans votre secteur ?.....
.....
.....
Comment est ce que les éleveurs sont organisés et comment accèdent-ils à des prestations d'appui en santé et productions animales ? Quelles difficultés rencontrent-ils dans ce domaine et comment y remédier ?.....
.....
Combien de vétérinaires privés à votre connaissance sont présents dans votre secteur, et combien de vétérinaires publics y sont affectés ?.....
.....
Quelles sont les postes occupés ou les fonctions assurées par les vétérinaires du secteur public dans votre secteur ?.....
.....
Quelles sont les activités menées par les vétérinaires privés de votre secteur pour appuyer les éleveurs et comment organisent-ils ces activités ?.....
.....
.....
Quels sont les principaux problèmes que rencontrent les éleveurs dans votre secteur ?.....
.....
.....
Combien y-a-t-il de paravétérinaires (ingénieurs, techniciens, agents) et d'auxiliaires d'élevage en activité dans votre secteur (dans le secteur public d'une part et dans le secteur privé d'autre part) ?
.....
Comment se passent leurs relations avec la profession vétérinaire (concurrence, indifférence, complémentarité) ?
.....
.....
A votre avis, à l'horizon 2015, combien faudrait-il de vétérinaires publics et de vétérinaires privés dans votre secteur ?
.....
.....
Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle ?.....

**FICHE D'ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
 DU MINISTERE DE L'ELEVAGE**

Date :.....

IDENTIFICATION

Nom et Prénom :.....

Email :.....

Téléphone :.....

Pouvons nous avoir une idée de l'organigrammes du ministère et si possible avec qualification et grade des responsabilités ?.....

.....

.....

Merci de remplir ce tableau

| | nombre |
|--------------------------|--------|
| Docteurs vétérinaires | |
| Ingénieurs zootechnicien | |
| Technicien d'élevage | |
| Autres | |

Le ratio personnel/poste est-il bon (cumule des poste) ?.....

Dans les prochaines années quelle perspective de recrutement prévoyez vous ?.....

.....

.....

Comment se présente la répartition du nombre des docteurs vétérinaires dans les secteurs centraux et les secteurs décentralisés ?.....

.....

Est il possible qu'on ait la pyramide des âges des vétérinaires à la fonction publique (ou si cette pyramide n'est pas construite d'avoir les dates de naissance de tous les vétérinaires de la fonction publique) ?

.....

.....

Combien de vétérinaires dans le pays, où ont-ils été formés et dans quelle proportion (effectifs respectifs) ?.....

Quelles durées d'études en fonction des lieux de formation, ont-ils suivi des formations de spécialisation, dans quelles domaines, de quel type (longues, courtes, diplômantes ou non diplômantes) ?.....

.....

Quels sont les secteurs d'emploi occupés par les vétérinaires dans le secteur privé et dans le secteur public ?.....

.....

Quels types de fonctions, quelles répartitions par type d'emploi et par localisation géographique ?.....

.....

FICHE D'ENQUETE AUPRES DES DOCTEURS VETERINAIRES PRIVES

Date :.....

IDENTIFICATION

Nom et Prénoms :.....

Email :.....

Téléphone :.....

Depuis quand êtes-vous installé en clientèle privée ?.....

Avez-vous bénéficié d'un appui (crédit, subvention) pour vous installer ? De quel type et de quel montant ? Ce type d'appui existe-t-il encore pour les diplômés voulant s'installer actuellement ?.....

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à choisir de vous installer en clientèle privée ?.....

Si c'était à refaire, feriez vous toujours ce même choix ? Pourquoi ?.....

Etes-vous titulaire du mandat sanitaire ? Si oui depuis quand ? Si non pourquoi ?.....

Quelles sont vos activités dans le cadre de votre clientèle privée d'une part et dans celui du mandat sanitaire d'autre part (le cas échéant) ?.....

Quelles proportions respectives (en pourcentage) représentent chaque activité du point de vue du temps consacré à l'activité, du point de vue de la contribution au chiffre d'affaire, du point de vue des revenus générés ?.....

Classer ces activités de la plus rentable à la moins rentable :

Avez-vous des activités complémentaires à votre travail de vétérinaire privé ? Lesquelles ? Quelle importance dans votre temps et dans votre revenu ?.....

Quels sont les principaux problèmes rencontrés en clientèle privée qui limitent le développement de vos activités ?.....

Avez-vous des employés à temps plein, à temps partiels, à la tâche ? Combien, quelle formation ont-ils reçue, quelle est leur rémunération et sur quels critères les avez-vous recrutés ?.....

Quelles sont les caractéristiques principales de votre clientèle ?.....

Combien avez-vous de clients réguliers ?.....

Combien d'animaux cela représente-t-il ?.....

Avez-vous des contrats avec des groupements de producteurs ou des producteurs individuels ?.....

Quel est votre rayon d'action (en nombre de kilomètres et en temps de parcours) ?.....

Comment organisez-vous vos activités au quotidien et sur le mois ?.....

Comment est ce que les éleveurs sont organisés et comment accèdent-ils à des prestations d'appui en santé et productions animales ? Quelles difficultés rencontrent-ils dans ce domaine et comment y remédier ? Que faites-vous pour les y aider ?.....

Quels sont les principaux problèmes que rencontrent les éleveurs dans votre secteur ?

Combien y a t il de paravétérinaires (ingénieurs, techniciens, agents) et d'auxiliaires d'élevage en activité dans votre secteur ?

Comment se passent leurs relations avec vous (concurrence, indifférence, complémentarité) ?

Les para vétérinaires (zootechniciens, techniciens, agents, auxiliaires d'élevage) sont ils une menace pour l'insertion des jeunes vétérinaires ?

Quels conseils pourriez-vous donner à un jeune vétérinaire en vue de son insertion professionnelle et notamment en clientèle privée ?

Avez-vous des contrats avec des groupements de producteurs ou des producteurs individuels ?.....

Quel est votre rayon d'action (en nombre de kilomètres et en temps de parcours) ?.....

Comment organisez-vous vos activités au quotidien et sur le mois ?

Quelles sont les caractéristiques de votre activité à titre public ?.....

.....

Comment est ce que les éleveurs sont organisés et comment accèdent-ils à des prestations d'appui en santé et productions animales ? Quelles difficultés rencontrent-ils dans ce domaine et comment y remédier ? Que faites-vous pour les y aider ?.....

.....

.....

Quels sont les principaux problèmes que rencontrent les éleveurs dans votre secteur ?.....

.....

.....

.....

.....

Combien y a t il de paravétérinaires (ingénieurs, techniciens, agents), d'auxiliaires d'élevage et de vétérinaires (publics ou privés) en activité dans votre secteur ?

.....

Comment se passent leurs relations avec vous (concurrence, indifférence, complémentarité) ?

.....

.....

Votre rémunération est-elle à la hauteur de vos tâches respectives et de vos aspirations ?

.....

Et si possible combien gagnez vous mensuellement ?

.....

Travaillez-vous avec des vétérinaires ? Oui ou non

Si non pourquoi ?.....

Si oui selon quelles modalités ? salarié plein temps

occasionnel

Quelles contraintes (forces, faiblesses, opportunités, menaces) ?.....

.....

Quelles évolutions prévisibles dans vos activités ?.....

.....

FICHE D'ENQUETE AUPRES DES ELEVEURS

Date :.....

Eleveur

groupement d'éleveur

IDENTIFICATION

Nom et Prénoms :.....

Email :.....

Téléphone :.....

Année de fin d'étude si possible:.....

Ecole de formation :.....

TYPES D'EXPLOITATION :

| | nombre | Types d'exploitations |
|----------|--------|-----------------------|
| Bovins | | |
| Ovins | | |
| Caprins | | |
| Poules | | |
| Porcs | | |
| Chameaux | | |
| Anes | | |
| Chevaux | | |

Avez vous un suivi ? oui non

si Oui par qui ?.....

Avez-vous un contact régulier avec (précisez à chaque fois dans quel cas il choisit d'avoir recours à telle ou telle personnes):

-Dr vétérinaires du service public

Dr vétérinaire privé

-ingénieur

-agent technique d'élevage

-infirmier vétérinaire

-auxiliaires d'élevage

Comment s'appellent t-ils ?

.....

Avantages respectifs de chacune de ces collaborations

.....

.....

Inconvénients respectifs de chacune de ces collaborations :

.....

.....

Si non, en avez-vous besoin ?.....

.....

Dans votre exploitation avez-vous souvent des cas de maladie et mortalité importante ?

Oui Non

Comment est ce que vous êtes organisés et comment accédez-vous à des prestations d'appui en santé et productions animales ? Quelles difficultés rencontrez-vous dans ce domaine et comment y remédier ? Que faites-vous pour les résoudre ?.....

.....

.....

Quels sont les principaux problèmes que rencontrent les éleveurs dans votre secteur ?.....

.....

.....

.....

.....

Quelle prévision faites vous de votre exploitation dans 5 ans ?.....

.....

Qui s'occupe de votre exploitation du point de vu sanitaire ?.....

.....

Fiche d'entretien auprès des responsables en agro industrie

Nom et fonction de la personne enquêtée :

Nom de l'entreprise :

Adresses :

Tel :

E-mail :

Date de création de l'entreprise :

Types de produits :

Secteur commercial visé : Marché intérieur, exportation (vers quelle zone), les deux :

Nombre total de salariés :

Dernier chiffre d'affaire annuel (si possible ou fourchette) :

Employez-vous des vétérinaires ? Si non pourquoi ?

Si oui, combien et selon quel mode de collaboration (employé à plein temps, à temps partiel, occasionnel) ?

Quels sont leurs responsabilités, leurs fonctions, leurs activités ?

.....

Etes-vous satisfait de leur prestation ?

Oui Non

Si non, pourquoi ?

Considérez-vous que le secteur des industries agroalimentaires soit un secteur porteur pour l'insertion des jeunes diplômés vétérinaires ? Si non pourquoi ? Si oui à quelles conditions ?

QUESTIONNAIRE DIPLOMES VETERINAIRES

Nom et Prénoms :

Email :

Téléphone :

Dans quelle école avez-vous été formé pour obtenir votre diplôme de docteur vétérinaire ?

A combien d'années d'études après le Bac cela correspond-il ?

En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme de vétérinaire (ou votre doctorat vétérinaire) ?

Après votre formation de base avez-vous fait une autre formation ? : Oui ou non

Si oui laquelle ? (Quelle thème, quelle durée, diplômante ou non et lieu de réalisation)

.....

VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

| Année | Emploi ou poste occupé | Principales activités |
|-------|------------------------|-----------------------|
| De à | | |
| De à | | |
| De à | | |
| De à | | |
| De à | | |

Combien de temps s'est-il écoulé entre la fin de votre formation et votre premier emploi stable ?

Quelles sont les principales difficultés que vous avez rencontrées pour votre insertion professionnelle ?

.....

Votre rémunération est-elle à la hauteur de vos taches respectives et de vos aspirations ?

.....

Et si possible combien gagner vous (donner une fourchette mensuelle) ?

Globalement êtes vous satisfait de votre activité professionnelle actuelle ? (note de 0à 10 par rapport à l'intérêt du travail et de 0 à 10 par rapport à la rémunération de ce travail).....

Quels sont les principaux points forts de votre activité actuelle ?

.....

Quels sont les principaux points faibles de votre activité actuelle ?

.....

Dispositif d'appui pour l'insertion professionnelle :

Existe-t-il une cellule d'accompagnement ? oui ou non

Si oui est -elle dynamique ? oui ou non

Si non, quelles sont les idées que vous apportez pour sa redynamisation ?

.....

.....

Quel conseil pouvez vous donner aux jeunes vétérinaires en formation ?

.....

Avec votre expérience quels sont les créneaux porteurs pour la profession vétérinaire ?

.....

Si vous avez fait l'EISMV de Dakar

Comment avez-vous trouvé globalement votre formation ? (cochez une seule case) :

- Très insuffisante
- Insuffisante
- Satisfaisante
- Très satisfaisante

Vos collègues sortis des autres écoles ont-ils un plus par rapport à vous ? Oui ou non

Si oui dans quels domaines ?

.....

.....

.....

.....

Merci de bien vouloir remplir ce tableau

| Secteurs | Capacité à intervenir | mauvaise | insuffisante | satisfaisante | bonne | excellente | inexistante |
|----------------------------|--|----------|--------------|---------------|-------|------------|-------------|
| Appui à la production | Santé animale | | | | | | |
| | zootechnie | | | | | | |
| | Acteur du développement | | | | | | |
| Santé publique vétérinaire | Epidémiosurveillance des maladies animales | | | | | | |
| | HIDAOA | | | | | | |
| | Environnement et biodiversité | | | | | | |

D'après vous existe-t-il d'autres secteurs d'activités professionnelles que ceux cités ?

Oui ou non

Si oui, merci de préciser lesquels ?

.....

.....

Si l'EISMV avait à mettre en place des modules de professionnalisation destinés aux étudiants en fin d'études et ouverts aux professionnels en formation continue, quels sont les domaines qui vous paraîtraient les mieux répondre aux besoins du marché du travail ?

- Epidémiologie et surveillance des maladies animales
- Parasitologie
- Faune sauvage, gestion sanitaire, environnement et pathologie
- Clinique des animaux de compagnie
- Clinique équine et métier du cheval
- Médicament vétérinaire
- Aquaculture, pathologie aquacole et environnement
- Suivi technico-économique et appui aux élevages intensifiés
- Gestion de la qualité dans les filières de productions animales

Faites nous part de propositions complémentaires si possible :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment est perçue la profession vétérinaire dans le pays ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle perspective d'évolution faites vous pour la profession dans le pays ?

| Secteur d'activité des vétérinaires | croissante | stagnation | diminution |
|---|------------|------------|------------|
| Fonction publique (service vétérinaires et d'appui à l'élevage) | | | |
| Organismes de recherche | | | |
| Clientèles vétérinaires privées (urbaines, rurales et mixtes) | | | |
| Productions animales (fermes et unités d'élevage gérées par des vétérinaires) | | | |
| Industries agroalimentaires | | | |
| Pêches et produits halieutiques | | | |
| Environnement et faune sauvage | | | |
| Développement (ONG, bureau d'études, projet) | | | |
| Médicaments vétérinaires (grossiste et importateurs) | | | |
| Autres secteurs | | | |

Y a-t-il une solidarité entre les diplômés de l'EISMV dans le pays (réseau d'entraide, d'appui d'échange d'information) ? Si oui, comment se manifeste-t-elle ? Si non pour quelles raisons ?

Y a-t-il d'autres formes de réseau de solidarité au sein de la profession (autre que celui basé sur la même école d'origine) ? Si oui lesquels ?

Remarques générales

.....
.....
.....
.....
.....

Fiche d'entretien auprès des responsables d'ONG

Nom et fonction de la personne enquêtée :

Nom de l'ONG :

Adresses :

Tel :

E-mail :

Date de création de l'ONG :

Domaines d'activités :

.....

.....

.....

Nombre total de salariés :

Employez-vous des vétérinaires ? Si non pourquoi ?

.....

.....

Si oui, combien et selon quel mode de collaboration (employé à plein temps, à temps partiel, occasionnel) ?.....

.....

.....

Quels sont leurs responsabilités, leurs fonctions, leurs activités :

.....

.....

.....

Etes-vous satisfait de leur prestation :

Oui Non

Si non, pourquoi ?.....

.....

.....

Considérez-vous que le secteur des ONG soit un secteur porteur pour l'insertion des jeunes diplômés vétérinaires ? Si non pourquoi ? Si oui à quelles conditions ?.....

.....

.....

.....



SERMENTS DES VETERINAIRES DIPLOMES DE DAKAR

« Fidèlement attaché aux directives de **Claude BOURGELAT**, fondateur de l'Enseignement Vétérinaire dans le monde, je promets et je jure devant mes Maîtres et mes Aînés :

- d'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire ;
- d'observer en toutes circonstances les principes de correction et de droiture fixés par le code de déontologie de mon pays ;
- de prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut faire ;
- de ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma patrie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

Que toute confiance me soit retirée s'il advient que je me parjure. »

LE CANDIDAT

**VU
LE DIRECTEUR
DE L'ECOLE INTER-ETATS
DES SCIENCES ET MEDECINE
VETERINAIRES DE DAKAR**

**VU
LE PROFESSEUR RESPONSABLE
DE L'ECOLE INTER-ETATS DES
SCIENCES ET MEDECINE
VETERINAIRES DE DAKAR**

**VU
LE DOYEN
DE LA FACULTE DE MEDECINE
ET DE PHARMACIE
DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR**

**LE PRESIDENT
DU JURY**

VU ET PERMIS D'IMPRIMER _____

DAKAR, LE _____

**LE RECTEUR, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR**

IDENTIFICATION DES BESOINS, PRIORITES ET EMPLOIS PORTEURS DANS LES SECTEURS VETERINAIRE ET DE L'ELEVAGE AU CAMEROUN.

Résumé

L'EISMV, dans le cadre de la rédaction de son projet d'établissement, a initié une série d'études dans certains Etats membres en vue d'adapter la formation de ses diplômés aux besoins du marché de l'emploi. De Septembre 2006 à Juin 2007 nous avons préparé et conduire une enquête au Cameroun visant à :

- ☞ caractériser d'une façon quantitative et qualitative la profession vétérinaire et les autres intervenants du secteur d'élevage ; analyser les besoins et les priorités des secteurs d'élevage et vétérinaire ;
- ☞ identifier les itinéraires d'insertion des anciens diplômés de l'EISMV et les dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle ;
- ☞ identifier les secteurs d'emploi porteurs ainsi que les compétences ou qualifications nécessaires aux professionnels vétérinaires pour s'y insérer plus facilement.

Nous avons eu à parcourir sept provinces du pays. Sur la base de fiches d'enquête spécifiques, des informations ont été recueillies auprès du Ministre de l'élevage, le Directeur des ressources humaines, le Président de l'ordre des vétérinaires, les Directeurs des directions du MINEPIA, les vétérinaires publics et privés, les ONG, les industries agroalimentaires, les para vétérinaires et enfin les éleveurs. Il ressort que les profils de compétences attendues et les créneaux porteurs pour la profession vétérinaire au Cameroun à l'horizon 2012 sont : La production ; les médicaments vétérinaires, la pharmacie-clinique; ONG; gestion de la qualité. L'enseignement, la recherche et le domaine de la faune étant des secteurs demandeurs de vétérinaires dans un future très proche. Cependant le gouvernement d'ici 2020 compte doubler sa production. Pour atteindre ses objectifs de production animale, l'estimation faite des besoins en personnel technique en vue de la mise en œuvre du programme gouvernemental d'ici l'horizon 2012, est de 690 docteurs vétérinaires au minimum.

Mots clés : Projet d'établissement – Secteurs d'emploi – Filières prioritaires – Compétences attendues- Cameroun-Elevage-Vétérinaire.

Auteur : Arouna NJAYOU NGAPAGNA

E-mail : arouna77@yahoo.fr

Téléphone 00237.75953827

BP : 6695 DOUALA / CAMEROUN